



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Franche-Comté

connaître protéger gérer valoriser accompagner

**b**ilan

d'activité du  
**Conservatoire**  
d'espaces naturels  
de Franche-Comté **2014**





Anne Vignot, Présidente du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté jusqu'au 20 juin 2015

4

## AXE 1

Connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites sur lesquels le CEN Franche-Comté dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage

- 5 Carte
- 6 Connaître
- 8 Protéger
- 10 Gérer
- 13 Valoriser
- 14 L'actualité des sites en 2014

16

## AXE 2

Développer, soutenir et démultiplier les actions régionales en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques

- 17 Carte
- 18 Réserves naturelles
- 20 Life tourbières du Jura
- 21 Animation régionale en faveur des zones humides / PRAM
- 22 Plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisette / Plan d'action ou de conservation «espèces»
- 23 Natura 2000
- 24 Espaces naturels sensibles / Schéma régional de cohérence écologique
- 25 Accompagnement des collectivités
- 26 Expertise technique et scientifique

27

## AXE 3

Participer aux dynamiques de réseaux, à la transmission des savoirs et au partage d'expérience

- 28 Réseau des Conservatoires d'espaces naturels
- 29 Partenariats et dynamique inter-réseaux

30

L'organisation associative et fonctionnelle du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

- 31 Le CEN agréé en 2014
- 32 L'organisation du CEN
- 33 Les membres et l'équipe du CEN
- 34 Bilan financier
- 35 Réseau des CEN en chiffres / Partenaires

Notre assemblée générale s'est tenue à Cléron le samedi 20 juin 2015. Le lieu de cette assemblée n'est pas anodin. En effet, nous étions au sein de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois, dont nous sommes devenus gestionnaire le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cette Réserve naturelle porte une construction paysagère, emblématique, de la Région de Franche-Comté qui illustre l'interaction entre karst et biodiversité.

L'aventure Réserve naturelle nationale n'a pas été le seul événement majeur de 2014.

En effet, nous avons eu le grand plaisir de voir aboutir le beau projet que nous souhaitions porter en collaboration avec les gestionnaires historiques de tourbières sur le territoire franc-comtois. En juin 2014, l'Europe, l'État, l'Agence de l'eau, la Région, des Départements, des syndicats, etc. acceptent de financer le Programme Life tourbières du Jura. Ce sont 8 millions d'euros qui sont consacrés à la réhabilitation des tourbières en Franche-Comté durant 6 années. Ce magnifique programme illustre la bonne santé des relations entre gestionnaires. Il faut saluer l'accompagnement de l'Agence de l'eau et des collectivités, mais aussi de l'État pour avoir permis d'aller « interpeller » l'Europe sur le devenir de nos territoires. Là encore, l'équipe de salariés a vu arriver de nouvelles compétences. Il faut rappeler la rigueur qu'implique la gestion de fonds européens.

Et parce que cette année 2014 est tout à fait exceptionnelle, il faut souligner l'étape essentielle que le CEN a passée en fin d'année par l'accession à l'agrément ÉTAT - REGION. La loi grenelle II a inscrit dans le marbre le rôle des CEN, encore fallait-il que ce rôle soit validé en Franche-Comté. C'est fait. Cela ne pouvait exister que parce que nous avons au CEN une équipe salariée réunissant de fortes compétences, délivrant un investissement sans compter et animant une dynamique exceptionnelle en son

sein et avec tous les partenaires.

Parallèlement, il faut saluer l'arrivée du nouveau conseil scientifique. Son Président, Jacques Mudry, n'est pas biologiste, mais hydrogéologue. Cela montre que le CEN s'ancre définitivement dans une culture interdisciplinaire et systémique de l'environnement. Les autres engagements illustrant l'activité du CEN sont présentés dans ce bilan d'activité. Je terminerai donc sur l'horizon futur de notre association. Je veux ici interpeller nos partenaires financiers ; l'équipe de salariés et d'administrateurs du CEN participent à la résilience des territoires dans des conditions financières extrêmes. Or, le temps consacré à la gestion financière et l'administration est en constant développement. Nous avons une équipe qui est vigilante, compétente, inventive, mais inquiète.

En outre, nous sommes face à l'enjeu de la fusion des régions. Nous avons décidé que nous serions pro-actifs. Nous avons rencontré et poursuivrons les échanges avec le CEN Bourgogne. Travailler avec la Bourgogne n'est pas nouveau mais, aujourd'hui et demain, la question sera de construire une nouvelle organisation pour garantir une adéquation entre la nouvelle région et nos missions. C'est un nouveau défi. Il n'en manque pas au CEN, mais nous aspirons à mettre notre énergie essentiellement au bénéfice de la Nature et nous nous inquiétons parfois de tant d'énergie nécessaire à s'« administrer ».

Les personnes qui se sont engagées au côté du CEN veulent une planète qui fleurisse, germe, respire, virevolte... nourrisse tous les vivants. Ils sont des forces vivifiantes et je tiens à les en remercier.

# L'année en images 2014



## Janvier

Le CEN devient gestionnaire de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (25) sur les communes de Chassagne-Saint-Denis et Cléron.



## Février

Restauration de 5 mares à Abergement-le-Petit (39) et à Chevigney-sur-l'Ognon (25) avec également la plantation de 450 m de haies, dans le cadre du Programme régional d'actions en faveur des mares.



## Avril

Pour les Réserves naturelles régionales de la côte de Mancy (39) et du vallon de Fontenelay (70), l'année 2014 est consacrée à la rédaction de leur plan de gestion à partir de la réalisation d'un diagnostic des sites. Ces plans déterminent pour une durée de 5 ans les opérations à mettre en œuvre.

Le CEN fête les 20 ans de l'opération nationale Fréquence grenouille en proposant de nombreuses animations autour des mares.

## Mars



## Juin

Démarrage du programme Life tourbières du Jura qui vise à réhabiliter une soixantaine de tourbières du massif du Jura franco-comtois sur 6 ans.



## Mai

Le CEN fait l'acquisition de la tourbière de Sous la Roche à Lamoura (39), pour une surface de 8 ha.



## Juillet

Pâturage d'une cinquantaine de moutons sur les pelouses sèches de Baume-les-Messieurs (39) pour lutter contre leur enrichissement.



## Août

Début des travaux de reméandrement du cours d'eau le Galavaux (39) permettant de faire progresser son linéaire de 300 à 650 m.

Mise en service de la base de données régionale d'inventaires des milieux humides.

## Septembre



## Octobre

Participation du CEN aux Chantiers d'automne, opération nationale du réseau des CEN pour entretenir la nature à l'occasion de chantiers avec différents publics : étudiants, bénévoles, locaux...



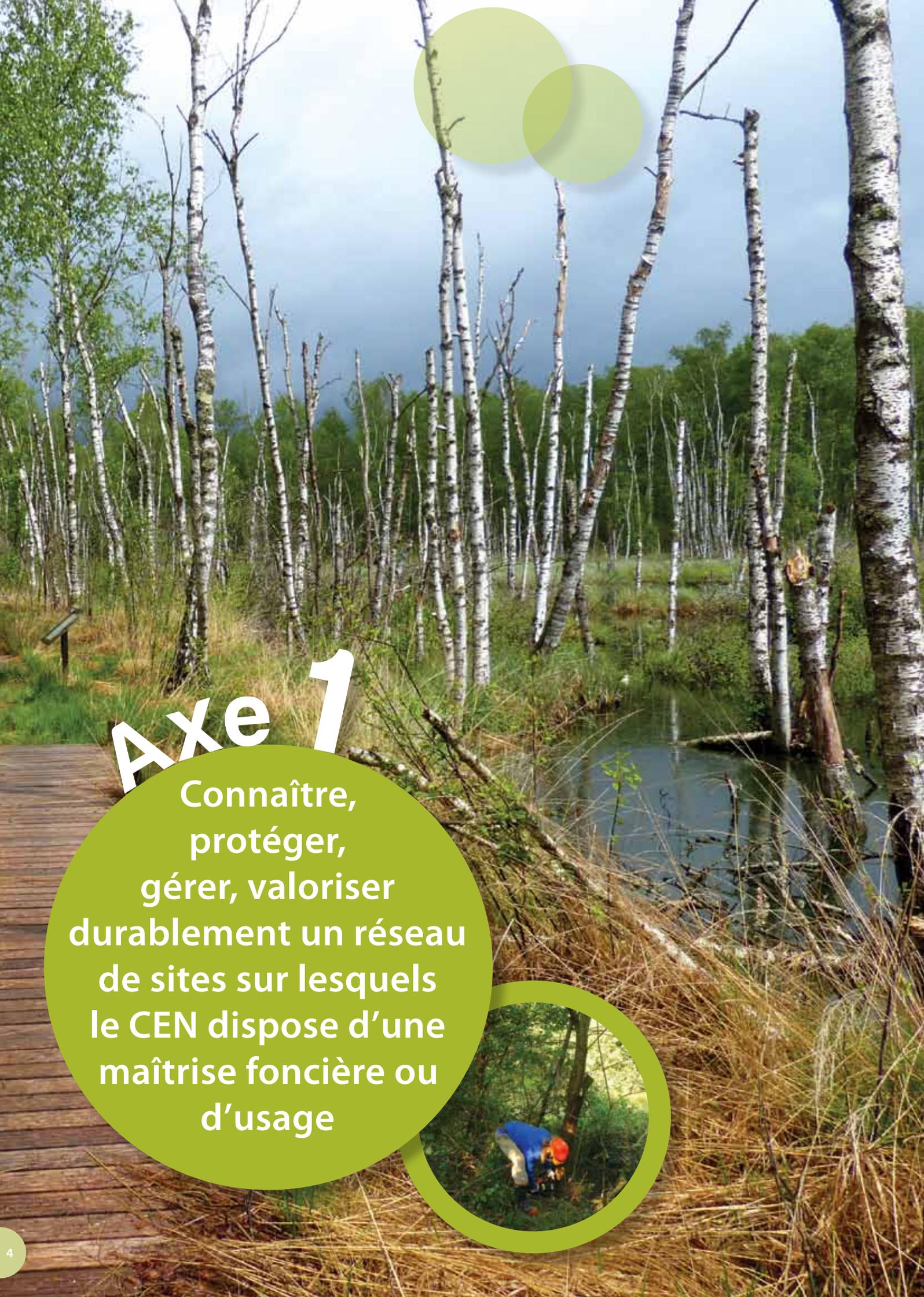
## Novembre

Premiers travaux du Life : réhabilitation du fonctionnement hydrologique de la tourbière « Sur les Seignes » à Frambouhans (25).

## Décembre

Le 18 décembre, le CEN est agréé par l'État et la Région, une belle reconnaissance de ses compétences et de ses missions !





# Axe 1

Connaître,  
protéger,  
gérer, valoriser  
durablement un réseau  
de sites sur lesquels  
le CEN dispose d'une  
maîtrise foncière ou  
d'usage



# 72

sites ou groupes de sites constituent le réseau de sites du CEN Franche-Comté totalisant une surface de

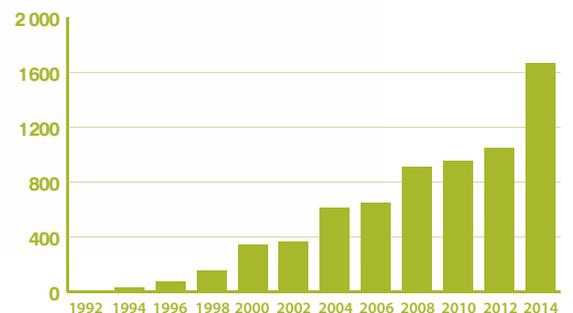
# 1 666 ha

# Carte

du réseau de sites sur lesquels le CEN dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage en 2014



Evolution en hectares du réseau des sites naturels du CEN Franche-Comté de 1992 à 2014





# Connaître

## le patrimoine naturel de Franche-Comté

### UN RÉSEAU DE PELOUSES SÈCHES POUR L'AZURÉ DE LA CROISSETTE EN HAUTE-SAÔNE

Edith Colli a effectué en 2014 un stage de six mois portant sur le réseau de sites à azuré de la croisette du nord-ouest de la Haute-Saône. Son travail a consisté à identifier, diagnostiquer et hiérarchiser un réseau de 16 pelouses sèches situées à proximité des sites d'azuré et de gentiane croisette connus.

En parallèle, un inventaire des fourmis a été réalisé à Renaucourt et Fouvent-Saint-Andoche afin de rechercher la présence des fourmis hôtes du genre *Myrmica* et d'évaluer ainsi la capacité d'accueil de ces sites pour l'azuré.



### UNE ÉTUDE PALÉOÉCOLOGIQUE QUI RÉTABLIT LA VÉRITÉ À ANDELLOT-EN-MONTAGNE

Jusqu'à présent, « la Brure » d'Andelot-en-Montagne (39), située à 600 m d'altitude, était considérée comme la tourbière bombée la plus basse en altitude du massif jurassien. Il faut dire que sa surface couverte de molinie et ponctuée de buttes de sphaignes rouges conduisait l'observateur à attribuer cette physionomie à celle d'un haut-marais dégradé. Le Conservatoire a toutefois commandé une étude paléoécologique, réalisée par le Cabinet Pierre Goubet, qui a consisté en l'identification des macrorestes (feuilles, graines, etc.) contenus dans des carottes de tourbe prélevées sur le site. La succession des formations végétales identifiée a montré que cette tourbière n'a très probablement jamais été un haut-marais. Il s'agit en fait d'un bas-marais, dont l'alimentation en eau, provenant du fond, a été perturbée. Les apports atmosphériques étant localement devenus prépondérants par rapport à ceux de la nappe, les buttes de sphaignes se sont développées récemment (c'est-à-dire depuis quelques décennies), adaptées à ce type d'alimentation en eau, et qui ont pendant quelques années induit le gestionnaire en erreur...



### ➤ Suivi de la rousserole turdoïde

Cet oiseau au chant puissant est suivi sur le site la Vieille Saône à Autet (70) depuis 2013. En 2014, 2 mâles chanteurs, nichant dans les roseaux, ont été contactés.

### ➤ L'Étang des Bois

En 2014, le CEN a déposé un dossier auprès du nouveau Fonds régional pour la biodiversité afin de mener une étude sur le fonctionnement hydrologique de l'Étang des Bois (70) et de son impact sur le ruisseau de la Noue. Celle-ci sera réalisée en 2015 par un bureau d'études spécialisé.





## UN PLAN DE GESTION POUR 3 SITES À PASSONFONTAINE

Un plan de gestion «multi-sites», permettant une approche fonctionnelle des sites plus globale et une organisation plus efficace des opérations, a été réalisé en 2014 pour les trois plus vastes sites tourbeux de la commune de Passonfontaine (25), totalisant 145 hectares. Le plan de gestion des «tourbières de Passonfontaine» établit un diagnostic détaillé de la Seigne Juan et un diagnostic plus simplifié pour le Barchet et la Grande Seigne, sites pour lesquels il s'agissait d'un renouvellement.

Ces sites sont très complexes et variés. Pas moins d'une cinquantaine d'habitats y ont été recensés, dont une vingtaine d'intérêt patrimonial reconnu, allant de divers groupements aquatiques et rivulaires aux mégaphorbiaies, bas-marais et diverses formations de haut-marais. Presque 800 espèces de flore, mousses et champignons, ainsi que plus d'une centaine d'oiseaux et autant de papillons et libellules y ont été inventoriés, sans oublier une réelle richesse en amphibiens. Cela met en lumière la ressource exceptionnelle de ce complexe de sites. La préservation de l'intégrité de ce réseau est d'autant plus importante que les espèces de fort intérêt patrimonial liées aux écosystèmes tourbeux ici présentes sont fortement isolées de leurs autres bastions du Haut-Doubs et du Haut-Jura.



### SUCCÈS POUR LES MESSICOLES

Un suivi des messicoles se développant dans les cultures de la Combe Charton (70) est organisé annuellement depuis 2009 avec le CBNFC-ORI. Plus de 130 espèces y sont inventoriées et constituent un cortège floristique particulièrement remarquable qui intègre quasiment toutes les plantes annuelles typiques des moissons calcaires de la région. Le suivi montre la réussite du projet de culture conservatoire en faveur des messicoles et permettra d'affiner la gestion pour la conservation des



### LES PLANS DE GESTION ÉDITÉS EN 2014

Le CEN a édité 3 plans de gestion en 2014 :

> Etang de Theuley-Lès-Vars (Vars 70) : plan de gestion 2015-2019.

> Tourbières de Passonfontaine (25) : Le Barchet, La Grande Seigne, La Seigne Juan, plan de gestion 2014-2024.

> Tourbières de Sous-la-Roche (39) : plan de gestion 2015-2024.

Les plans de gestion permettent de disposer des éléments de diagnostic nécessaires à la définition des enjeux, à celle des objectifs, puis à la programmation des actions pluriannuelles d'un site naturel. Les programmes de suivi et les compléments d'inventaires permettent ensuite d'affiner ces enjeux ainsi que d'orienter et évaluer les actions de gestion menées.



➤ **5931**

données naturalistes ont été transmises par le CEN aux associations partenaires en 2014.



### ➤ Suivi des gagées à Quilteur (70)

Le CEN suit régulièrement depuis 2004 sur le site des sables de Quilteur, deux espèces végétales patrimoniales. Ainsi, en 2014, 16 gagées des champs (*Gagea villosa*) et 363 gagées des prés (*Gagea pratensis*) ont été observées.

➤ **78%**

des sites du CEN sont dotés ou ont été dotés de plans de gestion (au 31 décembre 2014). 22 plans de gestion sont en cours de rédaction ou de renouvellement.



# Protéger



## les milieux naturels en concertation avec les acteurs locaux

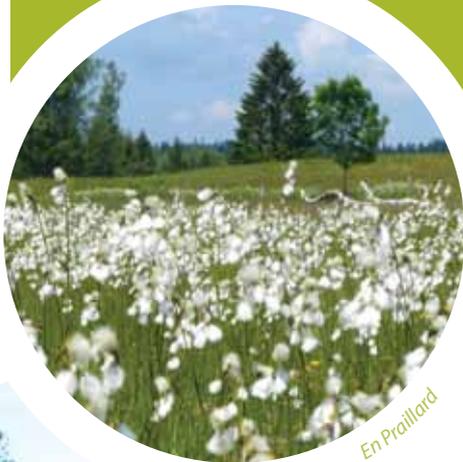
### CONVENTIONS POUR LES TOURBIÈRES DE LA RIXOUSE

Le CEN est gestionnaire de trois sites tourbeux à la Rixouse (39), commune sur laquelle il était implanté de longue date mais avec une maîtrise d'usage très limitée. La situation a évolué très favorablement en 2014, avec la signature d'une convention avec la Commune sur les tourbières d'En Praillard et de Sous la Roche et de deux conventions avec des propriétaires privés sur les zones non agricoles de deux parcelles de la tourbière de Sous les Montées.



### ACQUISITION ET CONVENTION DANS LA COMBE DU LAC

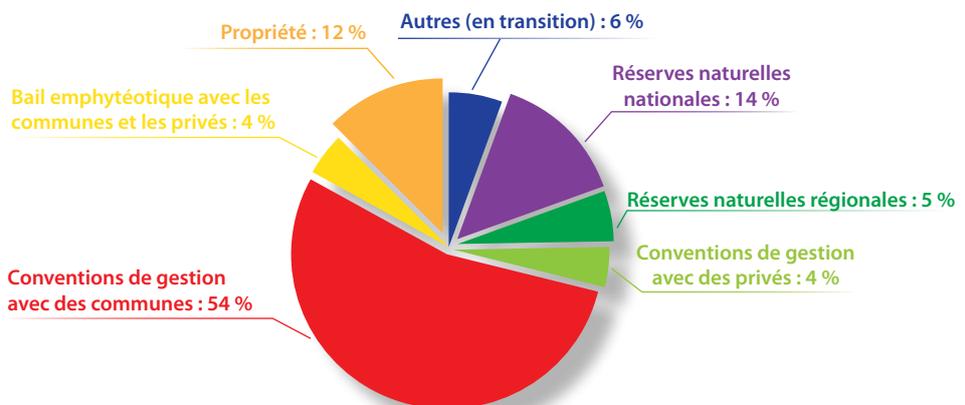
La tourbière de Sous-la-Roche, située dans la Combe du Lac à Lamoura (39), présente sur une surface réduite un cortège tout à fait remarquable de plantes menacées. Le lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*) et la grassette à grande fleurs (*Pinguicula grandiflora*), espèces à Plans de conservation coordonnés par le CBNFC-ORI, et bien d'autres espèces encore (laïche à long rhizome - *Carex chordorrhiza* -, laïche étoile des marais - *Carex heleonastes*) confèrent ainsi à ce site un intérêt botanique de premier plan. Engagée depuis plus de trois ans, l'acquisition de la totalité de cette tourbière et de prairies humides périphériques, représentant un total de 8 hectares pour 6 parcelles, a enfin été finalisée au cours de l'année 2014. Parallèlement, 300 mètres plus au sud, une maîtrise d'usage a également été engagée sur la tourbière du Boulu, au travers d'une convention de gestion signée pour une durée de 30 ans avec le propriétaire d'une partie de la tourbière et le Parc naturel régional du Haut-Jura. Un plan de gestion a d'ores et déjà été dressé pour Sous-la-Roche et sera entamé en 2015 pour le Boulu, avec pour point de mire la réalisation de travaux de réhabilitation, qui seront engagés dans les années à venir dans le cadre du programme Life tourbières du Jura.



En Praillard



Sous les Montées



Répartition des surfaces par type de maîtrise des sites gérés par le CEN en 2014





## MESURES COMPENSATOIRES EN FAVEUR DU THÉSION À FEUILLES DE LIN À CHARCHILLA

Dans le cadre de l'extension de la carrière de Charchilla (39), une compensation en faveur du thésion à feuilles de lin (*Thesium linophyllum*), espèce protégée, a été mise en œuvre par la société Jura Granulats et encadrée par le Conservatoire. Le carrier a financé l'acquisition par le CEN d'une parcelle de pelouse sèche d'environ 1,5 ha située à proximité.

La population de thésion menacée par la future extension y a été intégralement déplacée en octobre 2014. En parallèle, des travaux de débroussaillage et de pose de clôture ont été réalisés pour permettre l'entretien de la pelouse sèche par pâturage via un éleveur local. Un suivi du thésion sera réalisé en 2015 afin d'évaluer la réussite de l'opération et d'adapter la gestion pastorale.

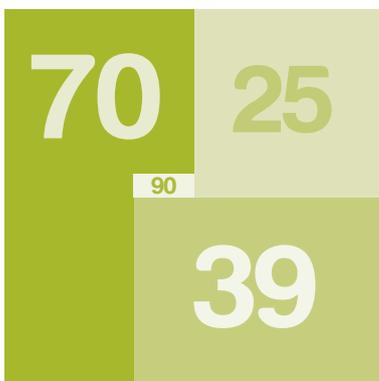
La parcelle intègre le réseau de sites du CEN, et le complexe de pelouses sèches et de prairies à molinie situées au lieu-dit le Muret bénéficie désormais d'un plan de gestion quinquennal sur environ 13 ha.



### Répartition des surfaces des sites gérés par le CEN par département

Au 31 décembre 2014

- HAUTE-SAÛNE (70) : 41 % • 26 sites
- JURA (39) : 33 % • 33 sites
- DOUBS (25) : 25 % • 11 sites
- TERRITOIRE DE BELFORT (90) : 1 % • 2 sites



Thésion à feuilles de lin

## Diversité des milieux gérés par le CEN

(en surface en 2014)

- 1 % milieux artificialisés (cultures...)
- 6 % écosystèmes aquatiques
- 6 % écosystèmes alluviaux

18 % forêts

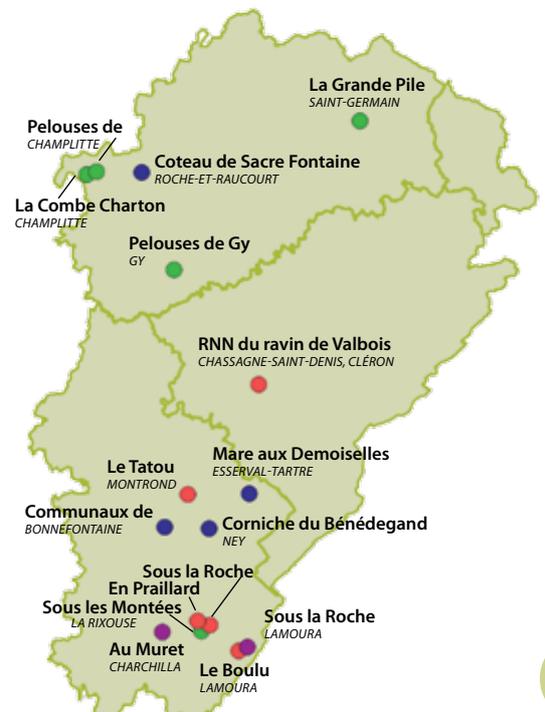
22 % tourbières et bas-marais

46 % pelouses sèches



### Nouveaux sites (ou extension et renouvellement) gérés par le CEN en 2014

- nouveau site en propriété
- nouveau site en convention
- extension de site existant
- renouvellement de convention





# Gérer

## les milieux naturels pour favoriser la biodiversité

### DE PETITS CHEVAUX POLONAIS SUR LA ZONE HUMIDE DU BARCHET (25)

2014 a été la cinquième année de mise en œuvre d'un pâturage d'arrière-saison par un troupeau de chevaux Konik-Polski du LEGTA de Mancy sur le site de Barchet à Passonfontaine (25). Les trois parcs ont pu être pâturés entre début novembre 2014 et début janvier 2015, après une interruption de 3 ans pour l'un d'entre eux, plus sensible. Suite à la fugue d'une partie du troupeau, un entretien et des travaux de restauration des clôtures sont prévus pour 2015.



### LES ÉTUDIANTS DU LYCÉE DE MONTMOROT SUR LA ZONE HUMIDE DES 4 LACS (39)

Deux ans après une première intervention sur le site, les étudiants du BTS « gestion et protection de la nature » de Montmorot ont récidivé en septembre sur les rives du lac d'Ilay. Opération à bénéfices réciproques : alors que les étudiants bénéficiaient d'explications sur le fonctionnement et la gestion des zones humides concernées, disposant par ailleurs d'un site pour s'exercer à la conduite d'un chantier, ils réalisaient un défrichage complémentaire permettant d'améliorer la gestion d'un parc de pâturage parcouru depuis quelques années par des Highland cattle.



### D'IMPORTANTES TRAVAUX POUR REMÉANDRER LE GALAVAU

Comme beaucoup de ruisseaux, le Galavaux (ou Galavo), émissaire du lac des Rouges Truites, a fait l'objet d'une rectification au cours des années 1970, dans le but de récupérer des terres exploitables. Toutefois, ces travaux n'ont pas eu les effets escomptés : le cours d'eau et la tourbière attenante ont été fortement perturbés, sans que les activités agricoles ne se soient étendues.

Afin de le restaurer, des travaux ont été engagés au cours de l'été et ont été achevés fin octobre. Issus d'un partenariat étroit entre le PNR du Haut-Jura (maître d'ouvrage) et le CEN (maître d'œuvre), ils ont permis de combler le lit rectiligne artificiel et de réactiver le lit méandrique naturel. Le linéaire a ainsi progressé de 300 à 650 mètres.

Afin d'assurer la continuité écologique du cours d'eau, un pont busé a été remplacé par une nouvelle passerelle. Enfin, ces travaux ont été l'occasion de neutraliser un fossé de drainage de 300 m de long et d'étendre un parc de pâturage afin d'assurer une gestion extensive sur 1,5 ha de marais supplémentaires.

➤ Grâce aux travaux, le linéaire du Galavaux a progressé de 300 à 650 m.





## MONTS DE GY



En 2014, le programme de préservation des pelouses sèches des Monts de Gy (70) a en grande partie été dédié à la restauration de la pelouse sèche des Vignes aux Lièvres à Gy. Cette pelouse d'environ 7 ha a subi de nombreuses perturbations (anciennes carrières, présence de dépôts sauvages...). Bien qu'un secteur de la pelouse fût fauché tardivement par les amis du Muséum de Gray et les employés communaux durant une vingtaine d'année, une partie de la pelouse ne possédait plus d'usage et était en voie de fermeture. La commune de Gy, les amis du Muséum de Gray et le Conservatoire se sont engagés pour la préservation de cette pelouse via une convention de gestion. Ainsi, un bail rural à caractère environnemental a été signé avec une exploitante locale et les premiers travaux de réouverture et de pose de clôture ont eu lieu en fin d'année 2014 pour préparer le retour du pâturage. Cette année a également permis de signer un bail rural à caractère environnemental sur la pelouse de la Grande Charme à Gézier-et-Fontenelay.

➤ **1/3**  
des sites CEN ont été pâturés en 2014.

➤ **33**  
agriculteurs ont contribué à l'entretien et la gestion de sites, ce qui témoigne du lien important entre les actions du Conservatoire et l'activité agricole des territoires.



## RESTAURATION D'UNE MARE À ROCHE-ET-RAUCOURT (70)

Un chantier bénévole a été organisé le 8 mars 2014 afin de rouvrir la grande mare communale de Sacre Fontaine qui se retrouvait complètement embroussaillée et très ombragée. Une vingtaine de personnes regroupant des habitants de la commune, des membres du conseil municipal et des bénévoles du Conservatoire y ont participé.

Les travaux permettront de favoriser le développement de la végétation aquatique et l'accueil des amphibiens, en particulier le triton crêté (*Triturus cristatus*) et l'alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), présents sur le site.



## Gestion sur les sites CEN hors actions menées par des partenaires exploitants agricoles :



**66**

opérations de gestion réalisées par le CEN en 2014, réparties sur 36 sites.



**27**

sites ayant accueilli un pâturage extensif

**9**

interventions ont été réalisées par des sous-traitants non agricoles

**4**

avec des interventions pour la limitation ou l'éradication d'espèces invasives

## TRAVAUX À FRAMBOUHANS

La tourbière de « Sur les Seignes » à Frambouhans (25) a fait l'objet à l'automne du tout premier chantier de réhabilitation fonctionnelle du programme Life tourbières du Jura (voir page 20). Dans cette tourbière fortement dégradée par l'exploitation industrielle, il s'agissait de créer des casiers afin de garder une quantité d'eau optimale pour le fonctionnement du site. Ainsi, grâce au Life, 2 merlons de tourbe et 3 palissades en bois ont été créés, complétés par la coupe de ligneux, la création de gouilles et le décapage de tourbe détériorée. Le suivi faunistique et floristique permettra d'évaluer l'impact de ces travaux sur le long terme.



## GESTION PASTORALE DES PELOUSES SÈCHES DE CHAMPLITTE

La gestion conservatoire des pelouses sèches de Champlitte connaît un renouveau avec l'installation d'un jeune éleveur d'ovins. Les pelouses sèches de la Pâturie, du Mont Gin et des Pierrottes, totalisant environ 71,5 ha, ont été remises en pâture en 2014. Deux baux ruraux à caractère environnemental liant la Commune et l'éleveur ont été signés en partenariat avec le CEN afin d'encadrer le pâturage et de garantir la conservation des milieux naturels et des espèces. En parallèle, des travaux de débroussaillage et de réfection des clôtures ont été engagés par l'exploitant en concertation avec le Conservatoire. Un nouveau plan de gestion sera rédigé en 2015 pour orienter la gestion de ces pelouses sèches à moyen terme.



## UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA PRÉSERVATION DES PELOUSES SÈCHES DE BONNEFONTAINE

Les pelouses des Communaux de Bonnefontaine, composées d'une mosaïque de pelouses sèches calcicoles, entremêlées d'ourlets et de fructifées, étaient anciennement très ouvertes. Or, suite à la déprise agricole qui a mené à l'abandon de nombreux communaux jurassiens il y a plus de 50 ans, ces parcelles se sont progressivement embroussaillées diminuant leur valeur écologique.

C'est ainsi que le Conservatoire concentre son action depuis maintenant dix ans sur ce site. A l'issue d'importants travaux de restauration des clôtures, les communaux de Bonnefontaine ont à nouveau retrouvé un pâturage extensif pérenne. Cette année 2014 a vu un renouveau sur ce territoire... Le départ d'un des deux exploitants agricoles locaux a été l'opportunité de réviser et de reconduire le partenariat entre la Commune et le Conservatoire. Une nouvelle convention de gestion pour la préservation de ce patrimoine naturel a été signée et le Conservatoire a accompagné la Commune dans la rédaction d'un bail rural à caractère environnemental pour l'installation du nouvel exploitant. Ce document conforte l'exploitation de ce jeune agriculteur tout en assurant la préservation de cet écosystème remarquable.



# V valoriser

pour faire prendre conscience aux citoyens de la valeur patrimoniale des sites, de leur richesse et de la nécessité de les conserver

## DÉCOUVRIR LA NATURE EN S'AMUSANT

Depuis la fin des années 90, la Réserve naturelle du ravin de Valbois (25) a fait de l'éducation à la nature un de ses chevaux de bataille. Suite au changement de gestionnaire en 2014, l'enjeu de pérenniser des activités nature extra-scolaires était de taille pour le Conservatoire.

Grâce à un partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Haut-Doubs (CPIE), l'aventure éducative a pu se poursuivre. Dans le cadre d'un accueil de loisirs déclaré auprès de la Direction départementale en charge de la jeunesse, « Les Vacances buissonnières » ont pu être reconduites en juillet. Des semaines à thème comme « Les aventuriers en forêt » ou « Harry pot de fleur » ont permis à 65 enfants de découvrir la nature environnante cléronnaise tout en s'amusant !

Cette mission est essentielle... D'une part, éduquer les enfants à la richesse et à la préservation de la biodiversité est indispensable. D'autre part, elle permet d'intégrer plus globalement la Réserve naturelle dans le tissu local et de mieux faire connaître ses autres missions que sont l'amélioration de la connaissance et la gestion des milieux naturels. En somme, l'éducation à la nature permet de créer le lien entre le gestionnaire et la population locale.



## CONTES ET LÉGENDES DE NOS TOURBIÈRES...

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, le Conservatoire a organisé le samedi 1<sup>er</sup> février une animation « Contes et légendes de nos tourbières... » à Andelot-en-Montagne (39). Plus de 80 enfants et adultes ont savouré les contes de Noël Jeannot et écouté les explications ludiques

du CEN sur la tourbière de la commune. Les habitants d'Andelot-en-Montagne savent désormais qu'ils peuvent s'enorgueillir d'avoir un patrimoine naturel exceptionnel avec l'une des tourbières les plus basses en altitude du massif jurassien. Cette animation a permis également d'informer la population que des travaux importants de restauration sur cette tourbière auront lieu à l'automne 2015.



## DES BALADES ET UN LIVRET, UN AUTRE OUTIL DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Sur le territoire des Monts de Gy, où le Conservatoire travaille à la reconquête de nombreuses pelouses sèches enfrichées, le 5<sup>e</sup> et dernier opus des livrets de découverte de ces milieux remarquables, réalisés en partenariat avec le CPIE de la Vallée de l'Ognon, a été édité en 2014. Il invite à partir sur les traces d'un mystérieux vigneron au travers d'une balade sur le sentier des Vignes aux Lièvres pour découvrir la richesse de ces écosystèmes.



Animation avec une trentaine d'écoliers autour de la pelouse sèche du site de Roche-et-Raucourt et des mares qu'elle abrite. Le matin, les enfants de l'école du Larret ont découvert les habitants de la mare et « qui mange qui », puis se sont promenés sur la pelouse. L'après-midi, les plus grands de l'école de Roche-et-Raucourt ont notamment appris à différencier les plantes qui composent pelouse et prairie.



# L'actualité des sites en 2014

● action réalisée en 2014   ● action à finaliser

COMMUNES	SITE	Milieux dominants	Surface gérée (en ha)	Animation foncière	Pâturage	Travaux de restauration ou d'entretien	Actions sur les espèces invasives	Autres types de travaux	Etudes, suivis, plans de gestion	Information / Sensibilisation
----------	------	-------------------	-----------------------	--------------------	----------	--	-----------------------------------	-------------------------	----------------------------------	-------------------------------

## DOUBS (25)

Chassagne-Saint-Denis / Cléron	RNN ravin de Valbois	écosystèmes forestiers	230,84		●	●			●	●
Dambelin	Les prés Nicard	pelouses sèches	6,32						●	●
Epenouse	Les Prés sous la Fontaine	tourbières et marais	1	●		●			●	●
Frambouhans	Sur les Seignes	tourbières et marais	15,28	●		●		●	●	●
Fournet-Blancheroche / Frambouhans / Les Ecorces	Cerneux-Gourinots	tourbières et marais	26,30	●					●	●
Marchaux	Pelouses de la carrière de Marchaux	pelouses sèches	21	●		●				●
Ougney-Douvot	Champ du Bois Banal	pelouses sèches	3,09	●	●				●	●
Passonfontaine	Le Barchet	tourbières et marais	50,48	●	●				●	●
Passonfontaine	La Grande Seigne	tourbières et marais	24,91	●					●	●
Roset-Fluans	Château-le-Bois	pelouses sèches	23,49		●					●
Voillans	La Levée	pelouses sèches	11,77		●					

## JURA (39)

Andelot-en-Montagne	La Brure	tourbières et marais	22,83		●				●	●
Baume-les-Messieurs	Pelouses de la Haute Seille	pelouses sèches	76,86	●	●	●			●	●
Bersaillin	Etang au Curé	écosystèmes aquatiques	5,02	●				●		●
Bonlieu	Tourbière du lac de Bonlieu	tourbières et marais	4,39						●	●
Bonlieu	Le Lautrey	tourbières et marais	1,46						●	●
Bonnefontaine	Communaux de Bonnefontaine	pelouses sèches	79,30	●	●	●			●	●
Censeau	La Seigne du Magasin	tourbières et marais	8,03	●					●	●
La Chaînée-des-Coupis	Le Mou de Pleure	tourbières et marais	2,98	●					●	●
Charchilla	Au Muret	pelouses sèches	1,54	●	●	●		●	●	
Doucier	Sur le But	tourbières et marais	0,66			●			●	●
Esserval-Tartre	Mare aux Demoiselles	écosystèmes aquatiques	2,51	●		●			●	●
Esserval-Tartre	Les Prés Vieux	tourbières et marais	6,47						●	●
Foncine-le-Haut	L'Entrecôtes-du-Milieu	tourbières et marais	8,01	●					●	●
Gevry	La Roz	écosystèmes alluviaux	2,76				●			●
La Rixouse	Sous les Montées	tourbières et marais	2,65	●						●
La Rixouse	Sous la Roche	tourbières et marais	3,6	●						●
La Rixouse	En Prailard	tourbières et marais	7,01		●		●		●	●
Lac-des-Rouges-Truites	Tourbière du lac des Rouges Truites	tourbières et marais	34,65	●		●	●		●	●
Lamoura	Sous la Roche	tourbières et marais	8,03	●						
Lamoura	Le Boulu	tourbières et marais	3,39	●						
Le Frasnois	Sur les Roches	milieux artificialisés	26,85					●	●	●
Le Frasnois La Chaux-du-Dombief	Zones humides des Quatre Lacs	tourbières et marais	43,70		●	●			●	●
Longchaumois Villard-sur-Bienne	Coteaux de la vallée de la Bienne	pelouses sèches	27,47			●			●	●

COMMUNES	SITE	Milieux dominants	Surface gérée (en ha)	Animation foncière	Pâturage	Travaux de restauration ou d'entretien	Actions sur les espèces invasives	Autres types de travaux	Etudes, suivis, plans de gestion	Information / Sensibilisation
Lons-le-Saunier / Marcornay	<b>RNR côte de Mancy</b>	pelouses sèches	49,21		●	●			●	●
Loulle	<b>Corniche de la Culotte</b>	pelouses sèches	5,02	●	●	●			●	●
Ménétrux-en-Joux	<b>Val-Dessous</b>	tourbières et marais	9,04	●	●	●			●	●
Montholier	<b>La Chau</b>	écosystèmes alluviaux	9,11	●	●				●	
Montigny-sur-l'Ain	<b>Les Grands Communaux</b>	écosystèmes alluviaux	7,20	●	●				●	●
Montrond	<b>Le Tatou</b>	pelouses sèches	1,98	●						●
Ney	<b>Corniche du Bénédegand</b>	pelouses sèches	4,01	●		●			●	●
Parcey / Villars-Robert / Arlay Larnaud	<b>Mares bressanes</b>	écosystèmes aquatiques	ponctuel	●						
Rahon	<b>Etang de la Coupe à la Dame</b>	écosystèmes aquatiques	6,72	●						●
Seligney	<b>Etang Chalat et prairie des Baraques</b>	écosystèmes aquatiques	16,05	●						

### HAUTE-SAÔNE (70)

Amoncourt Fleurey-lès-Faverney	<b>Le Colombey</b>	écosystèmes alluviaux	30,01		●				●	●
Autet	<b>La Vieille Saône</b>	écosystèmes alluviaux	37,34	●	●				●	●
Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur	<b>Les sables de Quitteur</b>	milieu variés	4,81						●	●
Beulotte-Saint-Laurent	<b>Les Grands Faings</b>	tourbières et marais	0,28							
Belfahy	<b>Forêt de Belfahy</b>	écosystèmes forestiers	3,26	●					●	●
Betoncourt-Saint-Pancras Fontenois-la-Ville	<b>Etang des Bois</b>	écosystèmes aquatiques	6,88						●	●
Bucey-lès-Gy	<b>Pelouses de Bucey-lès-Gy</b>	pelouses sèches	113,72		●	●				●
Bucey-lès-Gy, Montboillon	<b>RNR vallon de Fontenelay</b>	pelouses sèches	41,21	●					●	●
Champlitte	<b>Combe Charton</b>	pelouses sèches et culture	7,84		●			●	●	●
Champlitte	<b>Pelouses de Champlitte</b>	pelouses sèches	157,54	●	●	●				●
Courcuire	<b>Pelouses de Courcuire</b>	pelouses sèches	33,07		●					
Cresancey	<b>Les Grandes Mouilles</b>	tourbières et marais	2,50							
Ecromagny	<b>Tourbière des Viaux</b>	tourbières et marais	1,41			●			●	●
Fouvent-saint-Andoche	<b>Les Montants</b>	pelouses sèches	0,39		●	●			●	●
Gézier-et-Fontenelay	<b>Pelouses de Gézier-et-Fontenelay</b>	pelouses sèches	60,76		●	●				
Gy	<b>Pelouses de Gy</b>	pelouses sèches	63,06	●	●	●				●
La Montagne	<b>Ancien étang de l'Hermitage</b>	tourbières et marais	7,88	●						●
La Pisseure / Saint-Loup-sur-Semouse	<b>La Grande Noue</b>	écosystèmes alluviaux	21,45					●		
Magny-Danigon	<b>Mare du terril du Triage</b>	milieu artificialisés	0,16							
Montessaux Saint-Barthélémy	<b>Le Sennepey</b>	tourbières et marais	10,34				●		●	●
Montigny-lès-Vesoul	<b>Mare du Breuil</b>	écosystèmes aquatiques	0,07							
Renaucourt	<b>La Longue Fin</b>	pelouses sèches	0,47						●	●
Roche-et-Raucourt	<b>Coteau de Sacre Fontaine</b>	pelouses sèches	8,71	●	●				●	●
Saint-Germain	<b>La Grande Pile</b>	tourbières et marais	8,83	●					●	●
Servance	<b>L'Ambyme</b>	tourbières et marais	8,83							
Vars	<b>Etang de Theuley-lès-Vars</b>	écosystèmes forestiers	14,47	●					●	●

### TERRITOIRE DE BELFORT (90)

Chèvremont	<b>Rouge Fosse</b>	pelouses sèches	13,57	●	●				●	●
Lamadeleine-Val-des-Anges	<b>Forêt de Lamadeleine</b>	écosystèmes forestiers	8,94	●	●				●	●

# Axe 2



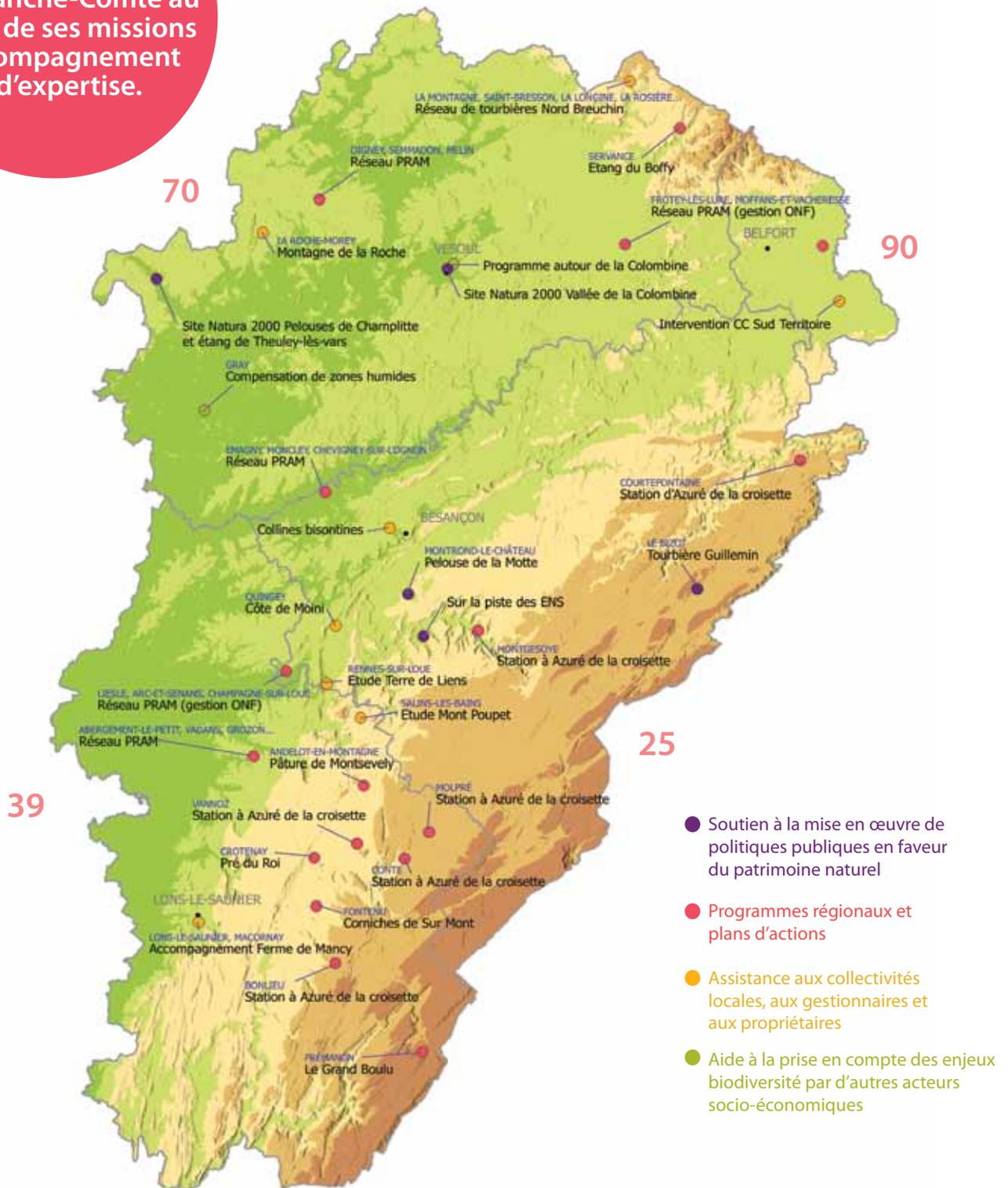
Développer,  
soutenir et  
démultiplier les  
actions régionales en  
faveur du patrimoine  
naturel en s'impliquant  
dans les politiques  
publiques

# Carte

6800 ha

ont été concernés par les interventions du CEN Franche-Comté au travers de ses missions d'accompagnement et d'expertise.

des sites d'intervention du CEN Franche-Comté au travers de ses missions d'accompagnement et d'expertise en 2014





# Réserves naturelles



## La Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le CEN est gestionnaire de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (RNN), succédant à France nature environnement Doubs. Le Conservatoire a repris les postes salariés des Conservateur et Conservateur-adjoint et plusieurs chargés d'étude sont venus renforcer l'équipe de gestion de la RNN. Conformément à sa convention avec l'État, le CEN s'est engagé à assurer la mise en œuvre du plan de gestion 2011-2015 rédigé par l'ancien gestionnaire.



### MIEUX CONNAÎTRE LE PATRIMOINE NATUREL

L'inventaire de la faune non cible des piégeages syrphes de 2009-2010 a suivi son cours, avec un nouveau travail de tri et de détermination des Lépidoptères hétérocères et des Hyménoptères ichneumonidés. Parmi les suivis de la faune remarquable, l'accueil de Tatiana Morvan (IUT d'Avignon) a permis de faire un bilan de la population du sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) et de finaliser le fichier photographique avec plus de 100 clichés. Elle a d'autre part localisé les couples de pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) dans la RNN et sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis (9 couples pour 13 en 2012) et ceux d'Alouette lulu (*Lullula arborea*) (2 à 3 pour 2 en 2012).



➤ Visite sur place du comité consultatif de gestion le 27 juin, en présence du Préfet du Doubs, du Secrétaire général de la Préfecture et de la Présidente du CEN. Une occasion pour le CEN de présenter son organisation pour gérer la RNN.

Jean-Pierre de Scey, propriétaire de près de 90 % de la surface de la RNN est décédé en juillet 2014. Une nouvelle démarche est à construire avec Philippe de Scey, son fils, nouveau propriétaire.

### CONSERVER LA BIODIVERSITÉ

#### ET ATTEINDRE UN FORT NIVEAU DE NATURALITÉ

Cette année 2014 a vu l'équilibre construit depuis vingt ans entre l'activité agricole et la préservation des habitats naturels remarquables de la RNN mis à mal. Soixante mètres linéaires de bosquets ont été girobroyés en juin, faisant disparaître un couple de pie-grièche écorcheur et sa nichée. Suite au refus du GAEC de discuter, la DREAL a demandé à l'ONCFS d'intervenir et une procédure est en cours. D'autres démarches ont été engagées pour renouer le dialogue. Un nouvel équilibre doit se construire.

En terme de suivi scientifique, l'impact du pâturage sur les pelouses de la RNN a été renforcé par la mise en place d'un suivi phytosociologique des pelouses marneuses par Mélanie Paris. En milieu forestier, l'état de conservation a été évalué selon le protocole Réserves naturelles de France.

### ACCUEIL DU PUBLIC ET SENSIBILISATION

L'étude de valorisation touristique du Château Saint-Denis a été lancée par la Communauté de communes du Pays d'Ornans, associant largement le gestionnaire de la RNN. Pour chacun des 3 scénarii proposés, l'accès au site par la vallée de la Loue est préconisé, prenant ainsi en compte une forte demande de la RNN. Le CEN a gardé les locaux de Cléron et a poursuivi l'aménagement du hall. Les animations extra-scolaires estivales ont été pérennisées (voir page 13).



Hall d'entrée des locaux



Château Saint-Denis

## UN NOUVEAU PLAN DE GESTION ET DES TRAVAUX

Le CEN Franche-Comté a rédigé en lien avec Jura Nature Environnement (JNE), co-gestionnaire, le plan de gestion 2015-2019 de la RNR. Ce document fait ressortir une bonne connaissance naturaliste de ce site (1656 espèces différentes sur moins de 50 ha), ainsi que son importance au sein du réseau de pelouses de la région sud lédonienne.

Une grande partie du site est située dans le périmètre Natura 2000 « Côte de Mancy ». Afin d'assurer une bonne cohérence entre le plan de gestion de la RNR et le Document d'objectifs Natura 2000, rédigé par JNE, des réunions de travail ont été organisées.

Parallèlement, des travaux de restauration ont été réalisés sur le site après l'acceptation de la demande d'autorisation de travaux déposée fin 2013 auprès de la Région.

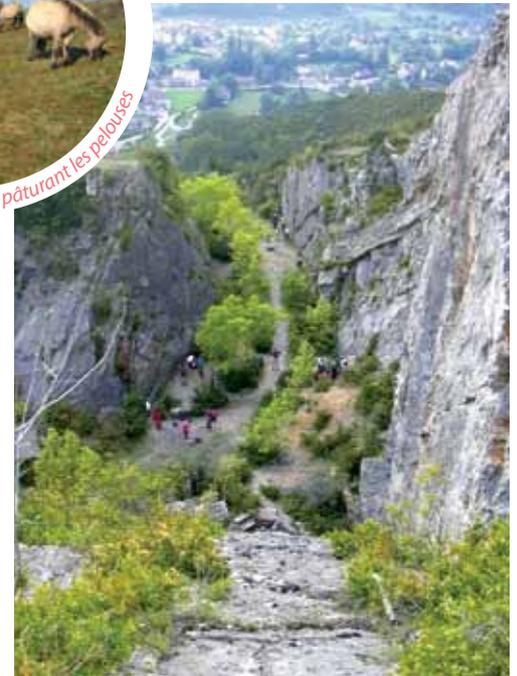
### Ces travaux ont concerné :

- la coupe de Douglas en lisière d'un boisement formant une barrière au sommet du site entre Lons-le-Saunier et Macornay ;
- le débroussaillage sélectif de la partie sommitale, qui était une des zones les plus refermées par les prunelliers, ronces, cornouillers...

Ces travaux ont été réalisés respectivement par les services techniques de Macornay et de Lons-le-Saunier encadrés par les co-gestionnaires. Suite à cette réouverture, quatre mois de pâturage équin, par des Konik Polski de la ferme équestre de Mancy, ont été effectués en 2014 sur ces surfaces travaillées.



## La Réserve naturelle régionale de la côte de Mancy



## DIAGNOSTIC ET ELABORATION DU PREMIER PLAN DE GESTION

2014 fut une année productive pour la RNR du vallon de Fontenelay : cartographie des habitats naturels, inventaires floristiques et faunistiques, sans oublier l'élaboration du premier plan de gestion 2015-2019...

Plusieurs découvertes intéressantes ont été réalisées comme la présence du torcol fourmilier (*Jynx torquilla*), 22 nouvelles espèces de papillons dont le cuivré des marais (*Lycaena dispar*), 6 nouvelles espèces de libellules, 75 nouvelles espèces de Coléoptères et également 27 nouvelles espèces d'Hétéroptères. De moins bonnes constatations également : l'absence de sonneur à ventre jaune malgré la recherche de ce petit crapaud, la présence d'espèces floristiques envahissantes telles que l'aster américain ou le solidage géant.

Pour répondre aux enjeux de conservation, aux enjeux de connaissances et aux enjeux socio-culturels, cinq objectifs à long terme ont été identifiés :

- 1 Assurer le bon état de conservation des habitats et espèces remarquables (lutte contre les ligneux au sein du bas-marais et des pelouses marneuses, mise en place d'un pâturage extensif sur les pelouses marneuses...);
- 2 Améliorer et maintenir la diversité écologique de la Réserve naturelle (gestion en libre évolution des boisements sur 22 ha, fauche ou pâturage extensif des prairies, arrachage des espèces exogènes envahissantes...);
- 3 Garantir l'ancrage local de la Réserve naturelle (réalisation d'une fiche site, sorties à destination des acteurs locaux...);
- 4 Assurer la compatibilité entre les activités humaines et les enjeux de conservation de la Réserve naturelle (conventionnement avec les organismes structurés utilisant la Réserve naturelle);
- 5 Optimiser la gestion administrative, technique et financière de la Réserve naturelle (mise en place d'une signalétique réglementaire, suivis de la gestion, évaluation du plan de gestion...).

De nombreuses réunions de travail avec le propriétaire (FNE Franche-Comté) et les usagers de cette Réserve naturelle ont permis d'obtenir un avis favorable du Comité consultatif pour ce premier plan de gestion en début d'année 2015.

## La Réserve naturelle régionale du vallon de Fontenelay



Prairie



Bas marais, le plus bas en altitude de Franche-Comté

# Life tourbières du Jura



Plus de 70 personnes ont participé au lancement officiel du Life tourbières du Jura sur la Réserve naturelle régionale des tourbières de Frasne Bouverans en septembre 2014.

En avril 2014, la Commission européenne a donné son accord pour financer un programme ambitieux de restauration de tourbières dans le massif jurassien. Ce feu vert clôture plusieurs années de réflexion, de préparation, de rédaction du projet Life avec un groupe de partenaires techniques et de financeurs. L'année 2014 a été consacrée au conventionnement entre les cinq bénéficiaires associés et les cinq partenaires financiers. Coordonnée par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, la mise en œuvre opérationnelle du Life a démarré le 1<sup>er</sup> juin.

## LES RÉSULTATS ATTENDUS

Sur 6 ans, ce programme vise à la réhabilitation du fonctionnement d'une soixantaine de tourbières du massif jurassien franc-comtois, réparties sur 16 sites Natura 2000. Sont prévues :

- la neutralisation de 16 km de drains ;
  - la restauration de 12 km de cours d'eau ;
  - et la remise en eau de 26 ha de fosses d'exploitation de la tourbe, afin de permettre la régénération des tourbières concernées.
- Ce à quoi s'ajoutent, comme dans tous les projets Life, des actions d'animation et de sensibilisation à destination des scolaires et du grand public.

## EN 2014...

Les premiers mois ont permis de mettre en place tous les outils permettant une gestion administrative et financière efficace du programme : conventions de partenariat entre les bénéficiaires, conventions avec les co-financeurs locaux et demandes de subventions, outils de transmission des factures et de saisie du temps passé, etc. Les premiers outils de communication ont également été créés : site Internet, logo, plaquette, rolls-up, etc. Cette première phase de mise en œuvre s'est concrétisée par le lancement officiel du programme le 29 septembre à Frasne, en présence des élus du territoire, des partenaires techniques et institutionnels et des habitants.

Côté travaux, le premier chantier de réhabilitation fonctionnelle a eu lieu à l'automne sur la tourbière de « Sur les Seignes » à Frambouhans (25) (voir page 12). Des études, de l'animation foncière, la réalisation d'un film sont d'ores et déjà en cours... l'année 2015 promet déjà d'être chargée !

## 8 MILLIONS D'EUROS POUR QUOI FAIRE ?

Avec 8 millions d'euros mobilisés, le programme aura une retombée économique territoriale significative. Ainsi :

- 67 % sera investis en sous-traitance notamment dans les entreprises de génie écologique ;
- 24 % servira à financer les 25 personnes travaillant sur le programme dans les 6 structures partenaires ;
- 6 % servira à l'acquisition d'équipements et d'infrastructures ;
- 3 % permettra l'acquisition de terrain et la compensation de pertes de récoltes sylvicoles.

## CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME

**Nom :** Life tourbières du Jura

**Durée :** 6 ans (de juin 2014 à novembre 2020)

**Budget total :** 8 051 163 €

**Localisation :** massif jurassien franc-comtois

**Bénéficiaire coordinateur :**

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

**Bénéficiaires associés :** Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs, Parc naturel régional du Haut-Jura, Association des amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray, Syndicat mixte d'aménagement du Dessoubre et de valorisation du bassin versant et DREAL Franche-Comté

**Partenaires financiers :** Union européenne, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Conseil régional de Franche-Comté, Départements du Doubs et du Jura.



# Animation régionale en faveur des zones humides

L'année 2014 a été riche pour l'Animation régionale en faveur des zones humides (ARZH). Ce projet, débuté en 2012, vise à accompagner les différents porteurs de projet agissant pour la préservation des milieux humides en leur fournissant des outils techniques mutualisés. En 2014, plusieurs de ces outils ont été mis à disposition des partenaires du projet.

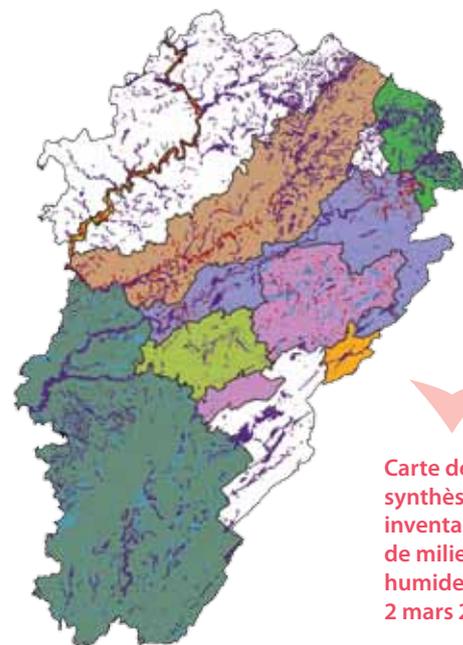
## UNE ACTION PHARE : LE «PACK» INVENTAIRES

Dans le domaine de la connaissance des milieux humides, l'ARZH accompagne les 7 structures en charge de la réalisation des inventaires sur le territoire franc-comtois, à partir d'une méthodologie régionale. L'objectif est de disposer d'une cartographie la plus exhaustive possible, la préservation de ces milieux ne pouvant se faire sans connaître leur localisation. Jusqu'alors, aucun outil ne permettait de centraliser cette connaissance, et encore moins de remettre à jour les données anciennes : c'est maintenant chose faite avec la mise en service en septembre 2014 de la base de données régionale d'inventaires des milieux humides. Depuis son lancement, ce sont près de 2500 périmètres de milieux humides supplémentaires qui ont été saisis, portant la liste régionale à plus de 28 500 périmètres, c'est-à-dire plus de 67 350 ha. Avec le cahier des charges d'inventaires, les fiches de terrain et la base de données, c'est maintenant le « pack » inventaires qui est disponible. Prochaine étape en 2015 : la diffusion des informations au grand public et aux acteurs spécialisés.

## LES AUTRES ACTIONS CONDUITES EN 2014...

A partir de cette connaissance accumulée, l'ARZH travaille aussi à développer des outils favorisant la mise en œuvre d'actions opérationnelles. En plus du travail de réflexion sur une priorisation des actions à l'échelle régionale, l'ARZH a en charge l'assistance technique pour la gestion et la restauration des milieux humides, particulièrement sur les thématiques mares et tourbières. Ainsi, en 2014, 6 notices de gestion de mares ont été transmises après une visite de terrain. Plus largement, l'ARZH fournit des référentiels et des conseils techniques pour la gestion des milieux humides. Enfin sur la thématique des tourbières, l'ARZH a en charge la définition d'une nouvelle stratégie régionale partagée par l'ensemble des acteurs. La rédaction de ce plan d'action en faveur des tourbières franc-comtoises a débuté en 2014 et doit aboutir fin 2015.

L'ARZH en 2014, c'est aussi la structuration du réseau de gestionnaires de milieux humides, notamment lors de journées techniques d'échanges. Ainsi, l'ARZH a co-organisé en juin 2014 avec le Réseau des gestionnaires de milieux aquatiques une journée technique sur les zones humides. La 3<sup>e</sup> lettre d'information « Milieux humides de Franche-Comté », support de sensibilisation des élus locaux, est parue en février 2015. 1 800 exemplaires ont été envoyés ou distribués auprès des partenaires du projet.



Carte de synthèse des inventaires de milieux humides au 2 mars 2015

### Données d'inventaire

- Milieux humides issus de l'inventaire DREAL
- Milieux humides issus des inventaires en application du cahier des charges régional
- Milieux humides potentiels

### Périmètres d'inventaire

- enveloppe de la FDCJ
- enveloppe du CG 25
- enveloppe du SMIX Loue
- enveloppe de l'EPTB - Vallée du Doubs
- enveloppe du SMAMBVO
- enveloppe de l'EPTB - Val de Saône
- enveloppe du CG 90
- enveloppe de la CCVM



## PRAM

### PROGRAMME RÉGIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES MARES : BIENTÔT L'HEURE DU BILAN

Bénéficiant des dernières actions de préservation qui ont lieu depuis 2009, les réseaux-pilotes de mares se préparent au bilan. La phase opérationnelle du Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté a en effet pris fin cet automne. 2014 a permis de préparer l'évaluation du PRAM qui se déroulera en 2015, afin de faire l'état des lieux des actions conduites, à la fois sur les réseaux ainsi qu'à l'échelle de la région, et de dresser de futures perspectives. L'assistance technique a, quant à elle, prit une nouvelle ampleur, avec toujours plus de projets et de sollicitations, tant des collectivités que des particuliers, tout comme l'inventaire permanent, qui comptabilise plus de 3 897 mares.

8 363

c'est le nombre de données de localisation de mares qui ont été diffusées à différents acteurs en 2014.



# Plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisette

## Plan d'action ou de conservation "espèces"

De façon complémentaire avec sa stratégie d'intervention sur des milieux à enjeux, le CEN développe des actions orientées pour la préservation d'espèces menacées, à commencer par les espèces en liste rouge régionale ou les espèces ciblées par des plans d'action ou des plans de conservation régionaux. Aujourd'hui, 20 sites du CEN abritent au moins une plante concernée par les plans (16 espèces au total) et 19 sites au moins un insecte concerné (6 taxons). Il est bien sûr tenu compte de ces enjeux forts lors de la définition des objectifs et des opérations de gestion sur les sites. Par ailleurs, un volet d'animation est dédié spécifiquement à rechercher – de façon concertée avec le CBNFC-ORI, animateur des plans, et avec les animateurs territoriaux – une maîtrise foncière ou une maîtrise d'usage sur de nouveaux sites abritant ces espèces prioritaires.

Le plan d'action régional en faveur de l'azuré de la croisette, piloté par le CEN depuis 2003 et financé par la Région, s'est poursuivi en 2014 sur l'ensemble des « fronts » engagés :

### UN INVENTAIRE MIS À JOUR

Grâce à une bonne coordination entre les acteurs du programme\*, l'inventaire des stations a été entièrement actualisé, avec désormais des données récentes (de moins de 5 ans) d'azuré de la croisette sur 117 stations.

### UN ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS

Les démarches d'information se sont poursuivies auprès des propriétaires et surtout des exploitants, afin de les engager par divers biais à maintenir des pratiques adaptées (conventions, contrats, rappels via la lettre d'information du programme, fourniture d'un cahier des charges du pâturage sur la station importante de Vannoz...).

### UN TRAVAIL APPROPRIÉ SUR LE RÉSEAU HAUT-SAÔNOIS

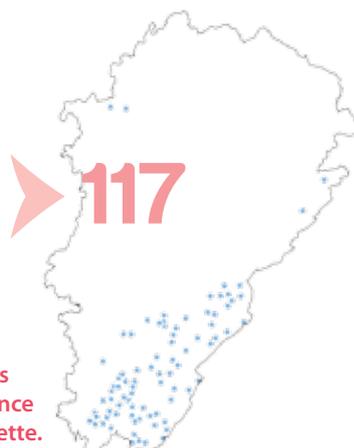
Un effort particulier a été porté aux populations menacées de Haute-Saône, avec le travail d'une stagiaire au CEN (voir page 6), qui s'est intéressée à l'identification d'un réseau de sites favorables autour des stations de gentiane croisette existantes et à la caractérisation des fourmis-hôtes du papillon. Une journée technique a d'ailleurs été organisée en juin autour de ces thématiques.

### DES ANIMATIONS POUR SENSIBILISER

La sensibilisation auprès des écoles et lycées agricoles n'a pas été oubliée, avec des interventions des CPIE du Haut-Doubs et du Haut-Jura et de la Maison de la Réserve naturelle du lac de Remoray.



Orchis musc c'est le nombre de stations actualisées depuis 5 ans avec la présence de l'azuré de la croisette.



\* Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI) dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan national d'action *Maculinea*, Les Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray, la Communauté de communes de la Petite Montagne, le Parc naturel régional du Haut-Jura, le Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs et le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté.

Le CEN s'est fortement impliqué pour la préservation de l'orchis musc (*Herminium monorchis*).

En 2014, un plan de gestion était en cours de rédaction sur un site à Dambelin (25), une convention a été signée avec la commune sur un site du Latet (39), et des démarches ont été bien engagées sur deux autres sites à Andelot-en-Montagne (projet de convention tripartite avec l'ONF et la commune) et Vannoz (cahier des charges du pâturage tenant compte de l'espèce).

# Natura 2000

Le CEN est depuis plusieurs années fortement engagé dans la mise en œuvre de la politique Natura 2000 en Franche-Comté. Il intervient au travers d'actions de conservation sur des sites inclus dans des périmètres Natura 2000. Il s'occupe également de l'animation de deux sites haut-saônois et il participe au niveau régional à différentes réunions et comités de pilotage.

## SUIVI DE LA POLITIQUE NATURA 2000

En 2014, le CEN a participé à la journée des opérateurs organisée par la DREAL et aux Comités de pilotage des sites Natura 2000 « Forêts et ruisseaux du Piémont Vosgien dans le Territoire de Belfort » et « Moyenne vallée du Doubs ».

## LA RÉFORME DE LA PAC : QUEL IMPACT SUR LES OUTILS NATURA 2000 ?

Dans le cadre de la réforme de la Politique agricole commune (PAC, entrée en application en 2015), le CEN a pris part aux réunions de travail et de concertation organisées par la Région Franche-Comté et la Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF). Cette réforme modifie notamment les Mesures agro-environnementales territoriales (MAET), prises dans les périmètres Natura 2000, en Mesures agro-environnementales climatiques (MAEC) qui concernent un territoire élargi. Ces dernières sont mises en œuvre via un Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) annuel, basé sur une double dimension agricole et environnementale mais aussi sur un partenariat avec les acteurs locaux et une synergie avec des actions de développement local.

Un PAEC a d'ailleurs été élaboré par le CEN sur le site de Champlitte (70), voir ci-contre.

*Une pelouse sèche à Quincey en déprise agricole qui pourrait bénéficier de Mesures agro-environnementales permettant ainsi de rétablir une activité agricole sur ce milieu. Ce site est également proposé au projet d'extension du périmètre Natura 2000 « pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine ».*



*Pelouse sèche à Champlitte*



*Étang de Theuley-lès-Vars*



## DISPOSITIF AGRO-ENVIRONNEMENTAL DE CHAMPLITTE ET VARS

Un Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) a été déposé en octobre 2014 sur le territoire du site Natura 2000 « pelouses de Champlitte, étang de Theuley-lès-Vars ». Ce nouveau dispositif européen est piloté par la Région sous la forme d'un appel à projet. Un dossier de candidature à été élaboré en concertation avec la profession agricole et les acteurs du territoire. Il doit permettre aux exploitants volontaires du site de bénéficier dès 2015 de Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) favorisant la préservation des milieux agricoles remarquables : pelouses sèches, prairies maigres de fauche et prairies bocagées.

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DU SITE NATURA 2000 DE LA RÉGION DE VESOUL

Un important travail d'animation agro-environnementale a été mené avec la Chambre d'agriculture de la Haute-Saône depuis 2009 sur le site « pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine ». En lien avec l'extension de ce travail en périphérie du site Natura 2000 via des mesures supplémentaires en faveur de l'environnement de la LGV Rhin-Rhône branche Est, une réflexion sur l'extension du site Natura 2000 à vu le jour. Le projet vise à intégrer un réseau de pelouses sèches et les prairies humides de la basse vallée du Durgeon situées en périphérie du site. Un PAEC a déjà été déposé par l'association BORPLA-CAL en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le CEN fin 2014 afin de permettre la continuité du dispositif agro-environnemental dès 2015.





### DES LYCÉENS IMPLIQUÉS DANS LA PRÉSERVATION DE LA PELOUSE SÈCHE

Depuis 2011, le CEN apporte son appui scientifique sur la préservation de l'Espace naturel sensible situé au lieu-dit «La Motte» à Montrond-le-Château (25). En 2014, le Lycée François-Xavier a, sur la base d'une convention, poursuivi la réouverture de la zone de l'ancien château médiéval et sécurisé le sentier pédestre par la pose d'un garde corps en bois non traité. Sur cette zone restaurée, une réflexion sur la mise en place d'un pâturage extensif a été engagée et sera poursuivie en 2015.

## SRCE

L'année 2014 a vu l'aboutissement d'un document de cadrage important pour la préservation du patrimoine naturel de la région : le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Validé lors du quatrième Comité régional Trames Verte et Bleue, il dispose d'un Plan d'action stratégique ambitieux pour lequel le Conservatoire a apporté de nombreuses contributions. Son application opérationnelle, à l'issue de l'enquête publique, permettra notamment de réfléchir autrement l'aménagement du territoire franc-comtois, prenant en compte la sauvegarde des continuités écologiques et le déplacement des espèces.

# Espaces naturels sensibles

Depuis plusieurs années, le CEN accompagne les Conseil généraux du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort dans leur politique d'Espaces naturels sensibles ; que ce soit en apportant un appui technique et scientifique (rédaction de plans de gestion, accompagnement à la mise en œuvre des actions de gestion, suivi d'espèces et d'habitats...) ou en engageant des démarches de maîtrise foncière et d'usage. Ce fut le cas par exemple en 2014 sur les pelouses sèches des Basses Perches (90) où les actions foncières menées par le CEN ont abouti à l'acquisition (signature en 2015) par le Département d'un hectare de pelouses qui s'ajoute aux 3,7 hectares déjà gérés.

### RÉFLEXIONS SUR LES POLITIQUES « ESPACES NATURELS SENSIBLES » DU JURA ET DU TERRITOIRE DE BELFORT

En 2014, les Conseils généraux du Jura et du Territoire de Belfort ont engagés une réflexion concernant leurs politiques respectives des Espaces naturels sensibles. Ces démarches, qui associent les différents partenaires concernés qu'ils soient socio-professionnels, associatifs et élus, visent à définir ou redéfinir ces politiques. Ainsi en 2014, le CEN a participé aux nombreux ateliers et groupes de travail organisés par les départements. Ces démarches devraient être finalisées en 2015.

### DANS LE DOUBS

Dans le cadre de la politique des Espaces naturels sensibles du Département du Doubs, les actions du CEN se sont poursuivies en 2014, notamment sur le site de Montrond-le-Château. Sur les communes de Tarcenay et Villers-sous-Montrond (pelouses marneuses), des réunions initiées par le CEN en liaison avec le Département ont été réalisées avec les communes afin de présenter la démarche et d'envisager des actions de préservation et de restauration de ces sites. Ces contacts seront poursuivis en 2015.



### « SUR LA PISTE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES »

Depuis cette année, le Conservatoire, via la Réserve naturelle du ravin de Valbois, relaie le dispositif d'éducation à l'environnement et au développement durable du Conseil général du Doubs. Les collèges de Pontarlier (A. Malraux), d'Ormans (P. Vernier) et de Quingey (F. Gaffiot) ont répondu à l'appel à projet en sollicitant le Conservatoire en tant que structure d'animation agréée. Trois cycles d'intervention ont ainsi été mis en place sur les ENS du Rocher de Hautepierre-le-Châtelet et du Rocher de Colonne (Scey-Maisières). En complément des séances de terrain menées au sein même de ces espaces riches et fragiles, les collégiens ont bénéficié d'une sortie à la journée dans la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois pour mieux appréhender le rôle de l'homme dans la protection et la gestion de la biodiversité.

# Accompagnement des collectivités



## PRÉSERVATION DES COLLINES BISONTINES

Dans le cadre de la préservation des collines bisontines engagée par la Ville de Besançon, le CEN a poursuivi en 2014 son appui technique et scientifique. Le suivi scientifique et la réactualisation des inventaires sur les collines de Rosemont et la Roche d'or montrent en 2014 une bonne diversité des espèces, avec une attention particulière qui devra être apportée sur deux espèces d'orthoptères : œdipode germanique (*Oedipoda germanica*) et œdipode soufrée (*Oedaleus decorus*).

Concernant le pâturage, deux ânes ont pâturé sur la colline de Planoise en complément du troupeau de chèvres. Ce mode de pâturage couplant caprins et autres herbivores devrait être développé en 2015.

## PRÉSERVATION DES COLLINES DE BELFORT

Depuis 2012, le CEN apporte son appui technique et scientifique à la préservation des collines de la Justice et de la Miotte. Sur la base du renouvellement pour une durée de 6 ans de la convention tripartite Ville de Belfort / Lycée Agricole Lucien Quelet / CEN, les travaux de restauration et de mise en valeur de la pelouse de la Justice et l'accompagnement de la gestion des pelouses de la Miotte se sont poursuivis en 2014 en liaison avec l'Association belfortaine de protection de la nature.

Cet accompagnement se poursuivra en 2015 avec la prolongation des travaux réalisés par le lycée et la réflexion sur la mise en place d'un pâturage extensif sur les collines de la Justice.



*Oedipode germanique*

## DES EFFORTS PARTAGÉS POUR LA PRÉSERVATION DES GRANDES VALLÉES ALLUVIALES

Le Val de Saône et la Basse Vallée du Doubs sont caractérisés par de nombreux milieux humides à forts enjeux (ressource en eau, biodiversité...). Sur ce territoire, l'EPTB Saône et Doubs et les CEN Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes ont des responsabilités partagées et des objectifs communs de préservation et de gestion des milieux naturels.

C'est pourquoi ces quatre organismes ont souhaité afficher leur collaboration au travers d'une convention-cadre multi-

partenariale, permettant d'améliorer la lisibilité de leurs actions croisées.



## UNE ALTERNATIVE À ACCOMPAGNER

Des travaux d'arrachage de haies et d'arasement de murgers sur une pelouse sèche de la Roche-Morey ont été menés par un exploitant local. Cette destruction d'habitat d'espèces protégées a entraîné l'ouverture d'une procédure judiciaire donnant lieu à une proposition d'alternative aux poursuites, consistant en une remise en état du site.

Le Conservatoire a alors été sollicité par les services de l'ONCFS pour réaliser l'accompagnement de cette remise en état. Un cahier des charges de travaux a été réalisé et l'agriculteur a alors reconstitué les murgers, laissant les haies se redévelopper naturellement à partir des rejets en place, l'ensemble sous l'œil bienveillant et favorable d'Hugues Pinston.



Tourbière des Feignes de Bambois - est

# Expertise technique et scientifique

## AU SERVICE DES AGRICULTEURS AVEC TERRE DE LIENS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Terre de Liens Bourgogne Franche-Comté et le CEN travaillent ensemble depuis 2012 pour la préservation de la biodiversité sur des exploitations agricoles, tout en alliant une production économiquement viable. En 2014, un diagnostic biodiversité a été réalisé sur l'exploitation laitière de Jean-Thomas Souvigne, en basse vallée de la Loue. Il s'est appuyé sur des relevés floristiques et faunistiques (papillons de jour).

Cette exploitation couvre quelques habitats naturels originaux (prairies humides, coteaux secs), mais présente essentiellement un contexte dit de « Nature ordinaire ». Compte-tenu des exigences d'intensification de l'exploitant qui manque d'affouragement, la biodiversité reste réduite. Elle se concentre essentiellement à la marge des parcelles, dans les haies, les bandes enherbées. Ces espaces marginaux ont un rôle de refuge et témoignent de l'importance de la « Nature ordinaire » pour la conservation de la biodiversité. Une rencontre sur le terrain avec l'exploitant et une réunion de restitution en mairie ont permis de discuter des moyens de préserver ces espaces « refuge ».

## PARTICIPATION AU PROJET « UN AUTRE REGARD SUR LES PRAIRIES PERMANENTES À FORTE BIODIVERSITÉ DE HAUTE-SAÔNE »

Dans le cadre du Programme national de développement agricole et rural (PNDAR) financé par le Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural » (CAS DAR), le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a lancé, en 2013, un appel à projet intitulé « Mobilisation collective pour l'agro-écologie ».

Dans ce cadre, l'association BORPLACAL, avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Saône, a déposé ce projet associant notamment la LPO Franche-Comté, le Conservatoire botanique national de Franche-Comté (CBNFC-ORI) et le CEN. Sur la base d'approches naturaliste et agricole-technico-économique, ce projet vise à permettre de pérenniser et améliorer les performances économiques des exploitations agricoles

tout en préservant la biodiversité du territoire. Après l'acceptation en 2014 par la Région d'un cofinancement de ce projet, les premiers éléments naturalistes devraient être collectés en 2015.

### EXPERTISE TOURBIÈRE POUR LE COMPTE DE L'ONF

En tant que gestionnaire des forêts communales de La Montagne, de La Rosière et de La Longine (70), qui intègre notamment la Réserve biologique du Grand Roncey, l'Office national des forêts a souhaité engager une réflexion sur l'ensemble des tourbières dont il a la gestion dans le secteur (5 sites). Il a ainsi sollicité le Conservatoire pour réaliser un diagnostic synthétique et fournir des préconisations de gestion pour chacune de ces tourbières. Parallèlement, une réflexion a été conduite à l'échelle du réseau de tourbières dans lequel s'inscrivent les sites étudiés, afin de garantir à terme les échanges de populations dans un contexte à très forte composante forestière.

### COMMISSIONS...

Le Conservatoire met ses compétences en gestion des milieux naturels au service de nombreux acteurs des politiques publiques en apportant des éléments d'expertises scientifiques, techniques et territoriales. Cela se traduit notamment par une implication importante dans les Comités techniques SAFER, en Commission départementale d'orientation agricole et Commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Le savoir-faire du Conservatoire est également à l'œuvre à l'échelle régionale, au travers de la Commission régionale agro-environnementale ou encore du Comité régional Trames Verte et Bleue ainsi que dans les différents Contrats de rivières et Commission géographique Saône-Doubs.



En préalable à des travaux de lutte contre l'enfrichement de coteaux secs, la Communauté de communes du Pays de Salins a confié au CEN un diagnostic portant sur 26 ha en contrebas du Mont Poupet (39). Les relevés faunistiques de juin ont mis en évidence un riche peuplement de papillons de jour. Les principales recommandations portent sur le maintien d'un couvert arbustif de 10 à 20 % et sur un décalage des travaux après le 15 août du fait de la présence d'un couple nicheur de pie-grièche écorcheur.



Coteaux du Mont Poupet

Pie grièche écorcheur



# Axe 3

Participer  
aux  
dynamiques  
de réseaux, à la  
transmission des  
savoirs et au partage  
d'expérience





# Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Le CEN Franche-Comté s'engage à promouvoir le réseau des Conservatoires au travers de ses actions et de sa communication. Il s'y est investi cette année par la participation aux événements nationaux ainsi que dans les différentes conférences techniques thématiques ou groupes de travail.

## CONGRÈS DES CEN À THIONVILLE

Du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2014, 460 participants venus de toute la France ont investi Thionville pour le Congrès national des Conservatoires d'espaces naturels. Salariés, adhérents, bénévoles et partenaires des Conservatoires ont pu échanger sur de nombreuses problématiques, notamment transfrontalières, lors d'ateliers, de tables rondes et de visites de sites. A cette occasion, une belle série de reportages sur certains sites naturels gérés par les CEN a été publiée cet été dans l'Est Républicain, comme par exemple sur les corniches de Loulle et Ney (39) ou encore sur la tourbière Sur les Seignes à Frambouhans (25).

## FRÉQUENCE GRENOUILLE ET CHANTIERS D'AUTOMNE

Le Conservatoire participe aux opérations nationales de sensibilisation à l'environnement coordonnées par le Réseau des Conservatoires d'espaces naturels tels que Fréquence grenouille et les Chantiers d'automne. Il profite ainsi de la visibilité de ces événements pour communiquer auprès du grand public.

Pour fêter les 20 ans de l'opération nationale Fréquence grenouille, le CEN, la Réserve naturelle nationale du lac de Remoray, la LPO Franche-Comté et le Jardin botanique de Besançon se sont associés pour proposer un programme d'animations aux Francs-comtois. Fréquence grenouille est l'occasion de sensibiliser différents publics sur la nécessité de protéger les zones humides avec plus de 500 animations à travers toute la France. En Franche-Comté, 8 animations ont été proposées. L'opération a bénéficié d'un bon relais dans les médias avec 4 interviews radio et télé et de nombreux articles dans la presse et sur le web.



De septembre à décembre, les Chantiers d'automne sont l'occasion chaque année d'entretenir la nature et de sensibiliser différents publics. Place aux jeunes cette année en Franche-Comté, avec l'implication d'une classe de BTS gestion et protection de la nature du lycée de Montmorot sur le site des Quatre lacs (39) pour un chantier de débroussaillage. Certains 10-18 ans de la Communauté de communes Amancey Loue Lison ont quant à eux investi la Réserve naturelle du ravin de Valbois (25) pendant trois jours pour différents types de travaux. Les habitants de Bourogne (90) se sont mobilisés en nombre pour défricher la pelouse sèche de la Côte !

*Après avoir restauré les mares communales d'Abergement-le-Petit (39), le CEN a fait appel, dans le cadre de Fréquence grenouille, aux artistes en herbe locaux pour créer un panneau d'interprétation. En mars, une vingtaine d'enfants ont ainsi participé à une sortie découverte de l'univers palpitant de la mare puis à des ateliers de création. Le panneau original racontant ce monde fabuleux à travers le regard d'enfants peut être vu au bord de la mare de la commune.*



**Le PÔLE-RELAIS TOURBIÈRES**, animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, est installé à la maison de l'environnement de Franche-Comté à Besançon. Cette proximité permet de nombreux échanges sur leurs projets, notamment autour de la collaboration franco-suisse sur les tourbières, ainsi que sur la rédaction du Plan d'action en faveur des tourbières de Franche-Comté.

# Partenariats et dynamique inter-réseaux

## LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE FRANCHE-COMTÉ

Le CEN Franche-Comté poursuit également son implication dans la Maison de l'environnement de Franche-Comté (MEFC) en consacrant le temps nécessaire aux réflexions et aux actions à mener dans cet espace où peuvent se croiser différentes dimensions de l'activité environnementale. Cela passe particulièrement par une implication forte au sein du Plateau du patrimoine naturel, afin que les projets engagés (Sigogne, RhoMéO, Observatoire régional de la biodiversité) puissent se poursuivre, et que le Plateau puisse alimenter des réflexions régionales sur les stratégies en faveur du patrimoine naturel.

Le CEN s'est particulièrement investi en 2014, comme les autres associations de la MEFC, dans l'organisation de la première édition des Rencontres territoriales de la maison de l'environnement, accueillies en Pays horloger, porteur du projet de Parc naturel régional. L'objectif de ces rencontres est de donner un coup de projecteur chaque année sur un territoire et ses spécificités et d'accompagner la dynamique entre les acteurs locaux pour la mise en œuvre d'une transition écologique concertée et collective. La journée du vendredi a réuni à Maïche une centaine d'acteurs politiques, économiques et socio-professionnels du Pays horloger pour un état des lieux environnemental du territoire, des ateliers thématiques et un débat régional sur le développement urbain. Le samedi, la manifestation « Ecodélic » était à destination du grand public.

## DÉVELOPPER LES LIENS AVEC D'AUTRES RÉSEAUX

Le Conservatoire poursuit les partenariats concrets, formels et informels, avec de nombreuses associations. Il s'agit d'une part, des associations locales avec qui nous œuvrons de concert pour la préservation de sites et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité (Société d'histoire naturelle de Champagnole, Gazouillis du Plateau, Société d'histoire naturelle de Montbéliard, Syndicat d'initiative de la Montagne de la Roche, les CPIE de la Bresse du Jura, du Haut-Doubs, du Haut-Jura et de la Vallée de l'Ognon...). Et, d'autre part, les associations œuvrant pour la connaissance du patrimoine naturel de Franche-Comté : LPO Franche-Comté, CBNFC-ORI, OPIE Franche-Comté, Fédération mycologique de l'Est (FME)...

**L'Azuré est la lettre d'information du réseau des Réserves naturelles et du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté. Diffusée deux fois par an, elle est coordonnée par le CEN et la Réserve naturelle du lac de Remoray. Cette revue d'information a pour vocation d'être un guide technique et informatif par la description des activités des gestionnaires des milieux naturels. Deux numéros ont été édités en 2014.**



Rencontres territoriales de la maison de l'environnement à Maïche

## SIGOGNE

En tant que membre du Plateau patrimoine naturel de la Maison de l'environnement de Franche-Comté, le Conservatoire est impliqué dans la mise en place de Sigogne, plateforme de description de la biodiversité franc-comtoise. Avec le lancement du module permettant de faire des synthèses des enjeux de biodiversité sur un territoire défini par l'utilisateur, l'outil remplit son objectif de diffusion large d'informations synthétiques sur les espèces, les habitats et les milieux humides. Le caractère innovant de cette application a été reconnu nationalement, puisque Sigogne a été primée au salon de la géomatique lors du Festival international de géographie le 5 octobre 2014.

Depuis 2011, le Conservatoire réalise la communication de certaines activités de la Maison de l'environnement (Rendez-vous nature, Rencontres territoriales, programme annuel d'animations). Les besoins en communication s'étant intensifiés au sein du Conservatoire avec le développement de nombreux projets, il n'est plus en capacité d'assurer cette prestation auprès de la maison de l'environnement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le CEN continuera toutefois d'apporter ses compétences dans les échanges au sein de la MEFC sur les objectifs et outils de communication.

Le CEN assurait également depuis 2011 la communication de la Charte « Jardiner, naturellement ! ». Coordonnée par le CPIE de la Vallée de l'Ognon, cette charte a pour objectif de diminuer la consommation de pesticides dans les jardins en orientant les jardiniers amateurs vers des solutions naturelles. Une soixantaine de jardineries franc-comtoises adhèrent à cette charte. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le CEN passe le relais au CPIE pour les actions de communication.



**Jardiner,  
naturellement !**



**L'organisation  
associative et  
fonctionnelle du  
Conservatoire  
d'espaces naturels  
de Franche-  
Comté**



# Le CEN agréé en 2014

Au niveau national, 19 des 29 CEN du réseau sont aujourd'hui agréés.

## UN AGRÉMENT ISSU DE LA LOI GRENELLE 2...

Acteurs majeurs de la préservation du patrimoine naturel et paysager, les Conservatoires d'espaces naturels voient leur rôle reconnu par la loi Grenelle 2 qui prévoit que l'État et la Région peuvent agréer conjointement les Conservatoires d'espaces naturels pour 10 ans renouvelables. Cette procédure d'agrément, fixée par décret et arrêté parus au Journal officiel du 9 octobre 2011, permet une reconnaissance officielle des principales missions et compétences développées aux fils des ans par les Conservatoires : entretien et restauration du patrimoine naturel, inventaire des espaces naturels, maîtrise foncière, animation territoriale et sensibilisation à l'environnement, accompagnement des politiques territoriales... L'agrément représente une étape importante dans l'évolution du Conservatoire. Il vient consolider la lisibilité des actions et le mode d'intervention du CEN, ouvrant ainsi des perspectives pour la préservation de la biodiversité dans la région.

## ...QUI S'APPUIE SUR UN BILAN ET UN PLAN D'ACTIONS ÉTABLI POUR 5 ANS

L'agrément a nécessité une réflexion prospective sur l'action du Conservatoire. Elle a été conduite dès mi-2013 et a associé l'ensemble des membres du Conservatoire (Assemblée générale extraordinaire), Conseils scientifiques et Conseils d'administration. L'État (DREAL), le Conseil régional et le CSRPN ont également été associés en amont de la demande officielle d'agrément. L'intégralité de ce plan d'actions quinquennal est disponible sur le site internet du Conservatoire. Les éléments principaux sont présentés ci-dessous.



Stéphane Fratacci, Préfet de région, et Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil régional de Franche-Comté, ont signé le 18 décembre 2014 l'agrément du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté.

Cet agrément, délivré au titre de l'article L414-11 du Code de l'environnement, offre au Conservatoire une reconnaissance officielle de ses missions, de ses compétences et de ses actions menées depuis près de 25 ans, notamment en matière d'accompagnement et d'animation des politiques publiques en faveur de la protection de la biodiversité. Cet agrément constitue un cadre partenarial renforcé avec l'État et la Région.

## LA STRATÉGIE DU CEN EST RENFORCÉE AUTOUR DE 3 AXES PRIORITAIRES :

**Connaître, protéger, gérer, valoriser durablement un réseau de sites sur lesquels le CEN dispose d'une maîtrise foncière ou d'usage**

Il s'agit de consolider les actions menées sur les sites pour lesquels le Conservatoire intervient depuis près de 25 ans par maîtrise foncière ou maîtrise d'usage sur des cœurs de biodiversité régionale. Il le fait en tant que gestionnaire, en tant qu'acteur local, qui mène ses actions en lien étroit avec les acteurs des territoires (élus, exploitants agricoles et forestiers, habitants) pour une meilleure prise en compte de la biodiversité. Son échelle d'action lui permet de s'appuyer sur un réseau couvrant une grande diversité d'enjeux et de problématiques.

**Développer, soutenir et démultiplier les actions régionales en faveur du patrimoine naturel en s'impliquant dans les politiques publiques**

Sa dimension régionale, ses compétences pluridisciplinaires pour la gestion des milieux naturels et semi-naturels et l'expérience acquise dans la prise en compte des contextes locaux, ont amené le CEN à développer son action vers des programmes régionaux, d'animation et de soutien aux politiques en faveur du patrimoine naturel. Cette démarche partenariale de concertation doit permettre d'étendre les actions, ou de démultiplier, en impliquant l'ensemble de la société (collectivités, acteurs socio-économiques, partenaires techniques et scientifiques...) au delà des seuls sites préservés et gérés par le CEN.

**Participer aux dynamiques de réseaux, à la transmission des savoirs et au partage d'expérience.**

L'action du CEN s'inscrit dans un contexte riche en associations ou gestionnaires de milieux naturels, avec de nombreux échanges et des apports réciproques, notamment au sein de la Maison de l'environnement de Franche-Comté. Le CEN s'inscrit donc dans une dynamique plus large, associant de nombreuses autres structures nationales, régionales ou plus locales.

# L'organisation du CEN

## MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

- **Président** : Jacques Mudry
- **Représentants au Conseil d'administration** : Bruno Tissot, Philippe Binet
- **Membres** : François Gillet, Arnaud Mouly, Guillaume Doucet, Jean-Luc Lambert, Jean-Philippe Paul, Frédéric Jussyk, Arnaud Hurstel, Florian Tolle, Céline Clauzel, Laurent Millet.



► Laurent Déforêt est, depuis 2013, Conservateur bénévole sur le site des prairies alluviales du Colombey à Fleurey-lès-Faverney (70). Il réalise des visites pluri-hebdomadaires du site pour surveiller l'évolution des milieux et la fréquentation par des espèces d'oiseaux. Il est également associé à la rédaction du nouveau plan de gestion.

## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique est constitué aujourd'hui de 13 spécialistes désignés pour leur compétence scientifique dans les disciplines des sciences de la vie et de la terre (botanique, entomologie, ornithologie, herpétologie, gestion des milieux naturels, hydrogéologie, pédologie, géographie...). Le Conseil scientifique est en charge de l'approbation des plans de gestion réalisés par le CEN et de l'évaluation de leurs objectifs avant leur terme. Il donne son avis sur les projets d'acquisition ou de prise de bail et peut être sollicité pour toute question d'ordre scientifique.

## LES MEMBRES DU CEN FRANCHE-COMTÉ

Le nombre de votants à la date de l'Assemblée générale de 2015 est de 131.

- 13 membres de droit : personnes morales
- 3 représentants du Conseil scientifique et du personnel
- 106 membres partenaires : 47 personnes morales et 59 individuels
- 9 adhérents à jour de leur cotisation, dont 7 individuels et 2 personnes morales
- 21 membres associés, non votants

## LES BÉNÉVOLES

Une soixantaine de bénévoles participent régulièrement aux actions du CEN, notamment lors de chantiers nature ou encore lors d'inventaires et de suivis scientifiques.

## LE CONSERVATEUR BÉNÉVOLE, VÉRITABLE RELAIS LOCAL

Les Conservateurs bénévoles remplissent la mission essentielle de représenter au quotidien le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté au niveau local et de réaliser la surveillance des sites dont ils ont la charge. Souvent résidant à proximité du site concerné, ils sont des interlocuteurs privilégiés auprès des acteurs locaux (municipalités, associations, usagers, etc.). Il y avait, en 2014, 25 Conservateurs bénévoles (dont 3 Conservateurs bénévoles adjoints) répartis sur 22 sites d'intervention du CEN.

## En chiffres

### LA VIE DE LA STRUCTURE EN 2014

- **22** salariés (pour un équivalent temps plein de 16,61)
- **20** CDI et **2** CDD
- **6** stagiaires
- **60** bénévoles
- **131** membres votants



# Les membres et l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 21 JUIN 2015

### • Collège des associations

Association des Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray > *Anthony Auxemery*  
France Nature Environnement - Franche-Comté > *Catherine Chausse*  
France Nature Environnement - Doubs > *Christine Henriot*  
France Nature Environnement - Haute-Saône > *Marie-Claire Thomas*  
Jura Nature Environnement > *Marion Fury*  
Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté > *Emmanuel Cretin*

### • Collèges des collectivités territoriales et établissements publics

Conseil régional de Franche-Comté > *Sophie Fonquernie, Eric Durand suppléant*  
Conseil départemental de la Haute-Saône > *Laurent Seguin*  
Ville de Belfort > *Yves Vola*  
Parc naturel régional des Ballons des Vosges > *Michèle Durand-Migeon*  
Parc naturel régional du Haut-Jura > *Yves Poète*

### • Collège des individuels

> *Walter Chavanne*  
> *Muriel Loriod-Bardi*  
> *Francis Muller*  
> *Bernard Perrin*  
> *Jean-Marie Valdenaire*

### • Représentants du Conseil scientifique

> *Bruno Tissot*  
> *Philippe Binet*

### • Représentant des salariés :

> *Bernard Destrieux*

## Le bureau

Présidente : *Muriel LORIOD-BARDI*  
Vice-Président : *Walter CHAVANNE*  
Trésorier : *Jean-Marie VALDENAIRE*  
Secrétaire : *Yves VOLA*  
Secrétaire adjoint : *Bruno TISSOT*

### • Invités permanents :

DREAL • France Nature Environnement - Territoire de Belfort • Conseil départemental du Territoire de Belfort • Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères

## L'ÉQUIPE SALARIÉE AU 21 JUIN 2015

### Administration / Communication



**Christophe Aubert**  
*Directeur*



**Sandrine Morlot**  
*Comptable*



**Lydie Groperrin**  
*Secrétaire*



**Elvina Bunod**  
*Chargée de communication*

### Chargés de missions



**Bernard Destrieux**  
*Doubs et Territoire de Belfort / Natura 2000*



**Sylvain Moncorgé**  
*Réseau tourbières*



**Raphaël Vauthier**  
*Haute-Saône / Jura / Programme régional d'actions en faveur des mares*



**Luc Bettinelli (chargé de missions et d'études)**  
*Plans de conservation espèces / programmes scientifiques*

### Chargés de projet



**Manon Gisbert**  
*Chargée de projet Zones Humides*

### Technicien/berger



**Christian Coutand**  
*Technicien berger*

### Programme Life tourbières du Jura



**Emilie Calvar**  
*Coordinatrice du programme*



**Jammil Saïdi**  
*Coordinateur administratif et financier du programme*

### Chargés d'études



**Bertrand Cotte**



**Magali Crouvezier**



**Julien Langlade**



**Magalie Mazuy**



**Dominique Malécot**



**Mélanie Paris**

### Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois



**Dominique Langlois**  
*Conservateur*



**Frédéric Ravenot**  
*Conservateur adjoint*

# Bilan financier

Les comptes annuels 2014 du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté présentent un résultat net comptable en quasi équilibre : + 593 €. Sur les cinq dernières années, seule 2013 affiche un résultat négatif.

## LES PRODUITS

L'ensemble des produits augmente fortement (+ 35 %) par rapport à l'année précédente et passe de 1 207 808 € en 2013 à 1 631 640 € en 2014, soit + 423 832 €.

L'augmentation des subventions sur les nouveaux programmes Life+ et Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois a été accompagnée essentiellement par l'UE (213 k€), la DREAL (118 k€) et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (79 k€).

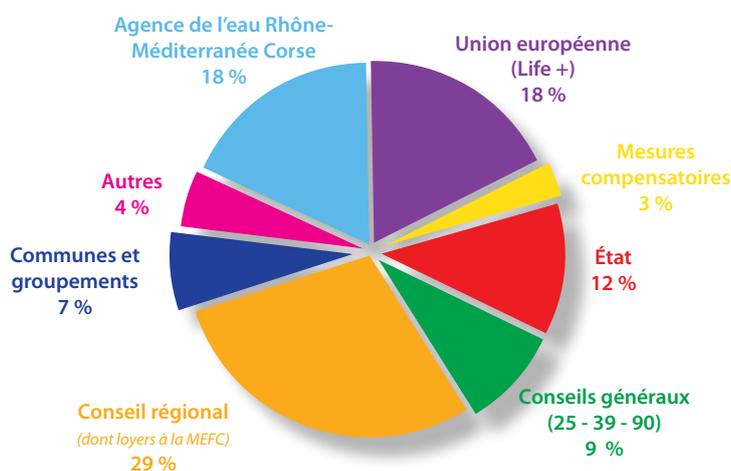
En dehors de ces nouveaux programmes, les subventions ont été globalement stables en 2014 sur l'ensemble de l'exercice. Ce constat résulte d'une diminution de certains financements : diminution des aides de l'AERMC sur nos actions habituelles (- 18 k€), fin des mesures supplémentaires (-32 k€) et baisse de notre subvention

de fonctionnement DREAL (- 5 k€). Il est compensé par l'augmentation des aides apportées par le Conseil régional (au travers du Fonds Régional de la Biodiversité et de l'animation zones humides) (+ 27 k€), par les Conseils généraux du Doubs et du Jura (+24 k€) et par divers financeurs (communes et groupements, autres) (+ 25 k€).

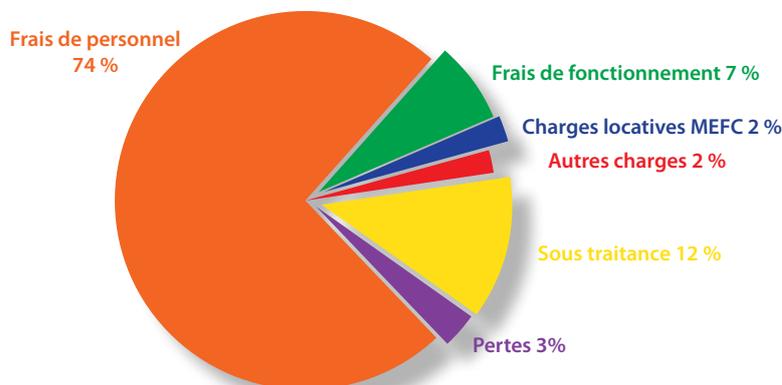
Nos ressources financières apparaissent

encore d'avantage diversifiées : le Conseil régional reste notre principal financeur (26 %, hors loyer MEFC) - même si la part d'aide a mécaniquement diminué du fait des nouveaux programmes - l'Agence de l'eau et l'Union européenne apportent chacun 18 % des aides, l'État (essentiellement RNN) 12 % et les Départements 9 %.

### Subventions d'exploitation et prestations



### Charges d'exploitation



## LES CHARGES

Le total des charges progresse de 33 % en 1 an et passe de 1 226 170 € en 2013 à 1 631 047 € en 2014, soit + 404 876 €. Au niveau des charges d'exploitation, les coûts liés aux salariés constituent le premier poste de dépenses du CEN à hauteur de 73 %. Il y a une légère augmentation de la sous-traitance (+ 15 k€), du fait de l'engagement du Life+. Des pertes sur créances (29 k€) sont constatées en 2014, mais elles n'ont aucun impact sur le résultat du Conservatoire ; en effet, elles sont uniquement dues à des actions non réalisées (essentiellement sous-traitance) qui étaient inscrites dans les engagements à réaliser de l'année précédente. La part des coûts liés au fonctionnement, aux loyer/charges et autres reste faible et constante par rapport à 2013 (11%).

## CONCLUSION

L'année 2014 a été marquée par la mise en place réussie de deux nouvelles missions importantes, avec le programme Life tourbières du Jura et la gestion de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois. Les missions de base du Conservatoire ont subi quelques retards que nous avons identifiés et que nous comblerons en 2015. Nous devons aussi chercher à réduire les délais de paiement de nos activités courantes, y compris en cherchant des solutions avec nos financeurs.

# Le réseau des CEN en chiffres en 2014

Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) sont des associations à but non lucratif.

Engagés mais non militants, ils œuvrent, pour les plus anciens, depuis 30 ans pour la préservation du patrimoine naturel et paysager.

- **29** Conservatoires d'espaces naturels dont **21** régionaux et **8** départementaux
- Plus de **720** professionnels et plus de **11700** adhérents et bénévoles
- Près de **2900** sites d'intervention en France métropolitaine et à la Réunion couvrant plus de **147 000** ha
- Près de **1200** agriculteurs sous contrats intervenant sur la base de cahiers des charges négociés
- **80 500** personnes sensibilisées à la nature à travers des animations nationales et locales en 2014

## Les partenaires

### Principaux partenaires



### Partenaires publics et privés (financiers, techniques et/ou scientifiques)

- **Communes, propriétaires privés et exploitants agricoles concernés par le réseau de sites CEN (voir carte p 5)**
- **Administration, établissements publics et assimilés :** Centre régional de la propriété forestière Franche-Comté, Conservatoire du littoral, Direction départementale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale du Doubs, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté, Directions départementales des territoires du Doubs / du Jura / de la Haute-Saône / du Territoire de Belfort, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Office national des forêts, SAFER Bourgogne – Franche-Comté, Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, Parc naturel régional du Haut-Jura...
- **Collectivités territoriales et groupements associés :** Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays horloger, Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et de la basse vallée de l'Ognon, Syndicat mixte du Dessoubre et de valorisation du bassin versant, Syndicat mixte d'études et de travaux pour l'aménagement du Durgeon, Syndicat mixte de la Loue, Syndicat mixte du marais de Saône, Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs, Syndicat mixte de la zone de l'échangeur Autechaux / Baume-les-Dames, Communauté d'agglomération du Grand Besançon, Communauté de Communes Amancey Loue Lison, Communauté de Communes de Champagnole Porte du Haut-Jura, Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille, Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône, Communauté de Com-

munes des Monts de Gy, Communauté de Communes du Pays d'Ornans, Communauté de Communes de la Petite Montagne, Communauté de Communes de Salins-les-Bains, Communauté de Communes Sud Territoire, Communauté de Communes du Val de Morteau, Ville de Belfort, Ville de Besançon, Ville de Montbéliard, Commune de Belvoir, Commune de Bucey-lès-Gy, Commune de Champlitte, Commune de Chassagne-Saint-Denis, Commune de Cléron, Commune de Lons-le-Saunier, Commune de Macornay, Commune de Montboillon, Commune de Montrond-le-Château, Commune de Scey-Maisières, Communes du Plan régional d'action en faveur de l'Azuré de la croisette, Communes du Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté...

- **Associations :** Amicale des Pêcheurs de Cléron, Les Amis du muséum de Gray, Les Amis de la réserve naturelle du lac de Remoray, Association communale de chasse agréée de Champlitte / de Quitteur, Association Patrimoine Insertion 25, Association TRI, Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés, Centre Nature et Plein-Air de Charquemont, Comité handisport du Territoire de Belfort et Soutien à l'insertion par des activités physiques et sportives du Territoire de Belfort, Commission de protection des Eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères de Franche-Comté, Centres permanents d'initiatives pour l'environnement de la Bresse du Jura / du Haut-Doubs / du Haut-Jura / de la Vallée de l'Ognon, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Fédérations départementales des chasseurs du Doubs / du Jura, Fédération mycologique de l'Est, France nature environnement Doubs / Franche-Comté / Haute-Saône / Territoire de Belfort, Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Doubs / du Jura / de la Haute-Saône, Les Gazouillis du plateau, Jura nature environnement, Ligue pour la protection des oiseaux Franche-Comté, Maison de l'environnement de Franche-Comté, Maison de la nature des Vosges comtoises, Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté, Plateau débat public Maison de l'environnement de Franche-Comté, Plateau du patrimoine naturel de la Maison de l'environnement de Franche-Comté, Plateforme Franc-Comtoise d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Pôle-relais Tourbières, Pôle-relais Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales, Réserves naturelles de France, Société botanique de Franche-Comté, La Seigne des Barbouillons, Sociétés d'histoire naturelle de Champagnole / du Doubs / du Pays de Montbéliard, Syndicat d'initiative de Montagne de la Roche, Terre de Liens, Union de la randonnée verte...
- **Autres :** Autoroutes Paris Rhin Rhône, BCD Environnement, Bureau d'études Pierre Goubet, Cabinet Reilé, Chambre départementale d'agriculture de la Haute-Saône, Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté, Chantiers environnement, Collège André Malraux, Collège Felix Gaffiot, Collège Pierre Vernier, Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLFPA) de Mancy, EPLFPA de Vesoul, Ferme des Frasses, Ferme du Hérisson, Holcim granulats France (Granulats de Franche-Comté), Jardin botanique de Besançon, Jura natura services, Jura granulats, Laboratoire Chrono-environnement de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, Lin'Eco, Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Edgar Faure de Montmorot, Lycée Forestier de Crogny, Lycée Colomb de Lure, Lycée Saint-Joseph de Fontenelle, Lycée agricole de Valdoie, Lycée François-Xavier de Besançon, Lycée Lasalle de Levier, Maison familiale et rurale «Les deux Vals» des Fins, Mesures supplémentaires pour l'Environnement de la LGV Rhin-Rhône Branche Est, Nature & découvertes, les Réserves naturelles de Franche-Comté, SNCF Réseau...



# Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté



Ses principaux  
partenaires  
financiers :



Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté  
Maison de l'environnement de Franche-Comté  
7 rue Voirin - 25000 Besançon  
Tél. : 03 81 53 04 20 • Fax : 03 81 61 66 21 •  
Courriel : [contact@cen-franchecomte.org](mailto:contact@cen-franchecomte.org)  
[www.cen-franchecomte.org](http://www.cen-franchecomte.org)



DIRECTRICE DE PUBLICATION : Muriel Lorioid-Bardi

RÉDACTION : CEN Franche-Comté • MISE EN PAGE : CEN Franche-Comté / E. Bunod

PHOTO DE COUVERTURE : F. Ravenot (Vulcain) • AUTRES PHOTOS : CEN Franche-Comté > L. Bettinelli, E. Bunod, B. Cotte, C. Curlier, M. Gisbert, D. Langlois, D. Malécot, M. Mazuy, S. Moncorgé, Q. Mori, T. Morvan, M. Paris, Anne-Fanny Profit, F. Ravenot, R. Vauthier • Autres : C. Sénéchal, L. Lacour, A-S. Vincent, P. Durllet, CPIE du Haut-Doubs, A. Dusausoy, MEFC.

DÉPÔT LÉGAL : juillet 2015 / N° ISSN 2119-3576 / Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales et chaîne graphique compensée carbone par Simon Graphic à Ornans (25).



Le Conservatoire d'espaces  
naturels de Franche-Comté est  
membre de la Fédération des  
Conservatoires d'espaces naturels

